

LES ARTS

Qu'est-ce qui fait courir Guy Fournier ?

L'auteur du téléroman « Jamais deux sans toi » est dans le jus par-dessus la tête, comme on dit. Il flirte avec la schizophrénie tous les jours au milieu des Lambert, des Duval, des Lebel. **D-1**



LA REGION

MIL Davie décroche deux contrats de la marine US

Le chantier maritime MIL Davie de Lévis-Lauzon décroche deux importants contrats, totalisant 22 millions \$, de la marine américaine. **A-3**

St-Augustin : des comptes de taxes de secteur de 13 500 \$!

Plus de 200 résidents des rives du lac St-Augustin ont subi un choc hier lorsqu'ils ont reçu un compte de taxes allant jusqu'à 13 500 \$ dans les pires cas. **A-3**

LE QUÉBEC

21 Warriors libérés, seul Jacobs restera en détention

Seul le Warrior Eldred Jacobs, 24 ans, d'Akwesasne s'est vu refuser hier sa remise en liberté provisoire alors que 21 autres Warriors ont été libérés hier. **G-10**

L'ECONOMIE

Tout sur la taxe sur les produits et services

LE SOLEIL publie aujourd'hui une série de textes expliquant la TPS afin d'aider ses lecteurs à mieux comprendre ce qui les attend à partir du premier janvier. **Cahier B**

LE MONDE

Un accord START possible d'ici la fin de l'année

La conclusion d'ici la fin de l'année d'un traité START réduisant d'un tiers les arsenaux stratégiques des États-Unis et de l'URSS est très possible, selon James Baker. **C-6**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 à A-8
Le Québec	A-9 à A-11
Le Canada	A-12
Le Monde	C-6 à C-8 et D-15 à D-19

Annonces classées	G-12 à G-16
Arts	D-1 à D-14
Bandes dessinées	S-15
Bonne chère	C-1 à C-5
Bridge	G-16
Carrières	G-1 à G-8
Décès	G-17 à G-19
Dossiers	A-17
Economie	B-1 à B-8
Editorial	A-16
Feuilleton	G-14
Habitat	E-1 à E-18
Horoscope	G-17
Mots croisés	G-14
Mot fléché	G-14
Mot mystère	G-16
Où aller à Québec	D-11
Patron	G-16
Tourisme	F-1 à F-8

LA MÉTÉO

Possibilité d'averses (30 %). Min. près de 7. Max. près de 16. Demain : possibilité d'averses (30 %). **S-16**

Le « Caligula de Baie-Comeau » contre Jacques « Lasagne » Hébert Chahut indescriptible au Sénat

Après 24 heures d'un chahut indescriptible, un dernier carré d'une vingtaine de sénateurs libéraux, sur 52, a demandé une trêve aux conservateurs. Mais chacun est resté sur ses positions et la guérilla peut recommencer dès mardi après-midi.

par Michel VASTEL
LE SOLEIL

Ce n'est que vers 17 h hier soir que le vacarme assourdissant des pupitres, des sifflets, des flûtes de papier et même des clochettes a cessé, et que les négociations ont commencé entre les deux camps. Les libéraux,

que l'on compare maintenant aux « Warriors » d'Oka, et la quasi-totalité des 54 sénateurs conservateurs, épuisés, mal rasés, les joues creusées, se sont empressés de rentrer chez eux pour le long congé de l'Action de grâce.

Aux Communes, les insultes volaient tout aussi bas. Le premier ministre était devenu le

« Caligula de Baie-Comeau » (empereur romain qui avait nommé son cheval au Sénat) pour Mary Clancy (Halifax), tandis que Jacques Hébert devenait « Lasagne » pour les députés du Bloc québécois.

« C'est une première victoire que l'on ait été capables de retarder le processus, a cependant déclaré le sénateur Jacques « Lasagne » Hébert. Et le débat qui commencera mardi porte sur le rapport du comité du Sénat qui recommande la fin de la TPS. »

Le gouvernement n'a pas tout perdu puisque les libéraux acceptent de considérer, dès mardi, le projet de loi qui permettra de récupérer les pensions des contribuables gagnant plus de 50 000 \$ par année et imposera une taxe spéciale sur les revenus des grandes compagnies. Cela représente des rentrées de 2,5 milliards de dollars pour le Trésor fédéral.

Il semble aussi que le gouvernement se soit enfin résolu à négocier l'adoption de la réforme de l'assurance-chômage.

Depuis mai, l'opposition libérale au Sénat réclame une « conférence » avec la majorité conservatrice des Communes.

« Mais les questions de privilège qui ont déclenché la pagaille de jeudi soir demeurent, a prévenu le leader adjoint des libéraux au Sénat, Royce Frith. » Ils réclament donc que les votes ne commencent plus avant que les représentants des deux partis n'aient donné leur accord, ce qui veut dire qu'ils pourraient relancer, à tout moment, une

Suite A-2, Sénat...

Hausse du taux de chômage en septembre

OTTAWA (PC) — Le taux de chômage n'a augmenté que faiblement au pays au cours du mois de septembre, passant de 8,3 % à 8,4 %, ce qui constitue toutefois le taux le plus élevé atteint en trois ans.

On comptait 30 000 nouveaux emplois, la majorité de ceux-ci étant occupés par des femmes. Le nombre de personnes à la recherche d'un emploi était également en hausse, ce qui se reflète dans la faible augmentation du taux de chômage une fois apportées les corrections attribuables aux variations saisonnières.

Du côté des provinces, la Nouvelle-Écosse et le Québec ont connu les hausses les plus élevées, leur taux de chômage respectif passant à 11 % et 10,5 %, ce qui représente une augmentation de 0,4 % et 0,6 %.

Selon Ernie Stokes, directeur pour le Canada de la société WEFA, spécialisée dans les prévisions économiques, puisque le nombre d'emplois augmente, la récession pourrait être moins grave que ce que prévoient plusieurs experts.

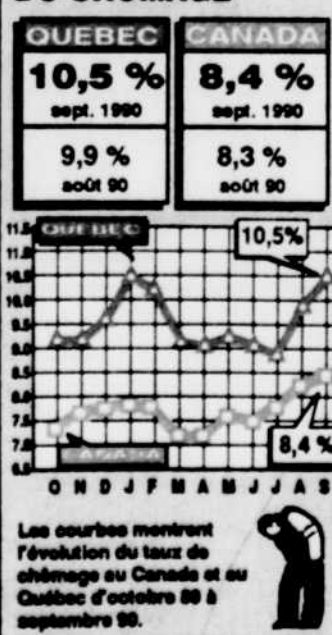
L'économiste considère que « la situation actuelle n'est pas si mauvaise ; rien n'est comparable, en tout cas, avec la récession de 1981-1982 ».

Les secteurs du commerce et des services ont généré respectivement 25 000 et 53 000 nouveaux emplois.

M. Stokes croit que la hausse des dépenses des consommateurs — qui achètent immédiatement pour épargner la TPS qui doit entrer en vigueur le 1er janvier — peut expliquer en

Suite A-2, Chômage...

LES FLUCTUATIONS DU CHÔMAGE



Infographie, LE SOLEIL

Nouvelles responsabilités ministérielles



Le nouveau ministre responsable de la Sécurité publique, Claude Ryan, a profité de l'occasion pour s'entretenir avec la nouvelle ministre des Affaires culturelles, Mme Liza Frulla-Hébert.

Ryan ne voit pas l'utilité d'une enquête sur la SQ

M. Claude Ryan venait à peine de prêter serment comme ministre de la Sécurité publique qu'il allait déjà plus loin que le premier ministre Bourassa en affirmant qu'il ne voit pas l'utilité de tenir une enquête sur les agissements de la Sûreté du Québec lors de la crise autochtone. « Je ne pars pas avec un balai », a lancé le nouveau tuteur de la SQ quand on lui a demandé s'il entendait y faire le ménage.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Plus tôt, le premier ministre Robert Bourassa avait officiellement rendu public les détails de son remaniement ministériel dont LE SOLEIL a publié l'essentiel dans sa livraison d'hier. En conférence de presse, M. Bourassa disait compter sur l'expérience et

« l'exceptionnelle autorité morale » de M. Ryan pour faire face aux problèmes concernant le ministère de la Sécurité publique.

Le premier ministre ajoutait qu'il y aura une enquête publique sur les agissements de la SQ au cours de la crise. Mais il ajoutait que son gouvernement « sera peut-être enclin à préférer une commis-

sion parlementaire qui est une sorte d'enquête publique ou tout le monde peut se présenter, témoigner et répondre à des questions ».

Interrogé à ce sujet par la suite, M. Ryan a été plus clair. « Si une commission parlementaire veut entendre des personnes en audiences particulières, elle peut le faire », mais le ministre ajoute que la tenue d'une enquête n'est pas une priorité pour lui.

« Le comportement de la
Suite A-2, Ryan...

Autres textes en pages
A-9 à A-11, A-16 et A-17

CAHIER SPÉCIAL



Le guide
hockey 90-91

52
PAGES

Budget : c'est le chaos à Washington

WASHINGTON (AFP, AP, Reuter) — C'était le chaos hier à Washington, à la suite du refus de la Chambre des représentants d'approuver le compromis budgétaire intervenu entre la Maison-Blanche et les chefs de file démocrates du Congrès.

La Maison-Blanche a annoncé qu'elle avait émis des directives pour « fermer » l'administration gouvernementale et a fait savoir que le président George Bush ne signerait aucune législation d'urgence votée par le Congrès pour assurer la poursuite de l'activité gouvernementale.

La Chambre des représentants a fait fi de cette annonce et a approuvé un projet de loi autorisant le versement de fonds permettant au gouvernement de fonctionner jusqu'à vendredi prochain. Le projet de loi a été approuvé par 300 voix contre 111.

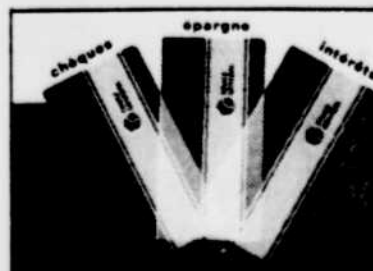
Le projet de loi a été aussitôt envoyé au Sénat qui l'a ensuite approuvé avant de l'envoyer au président Bush.

Les deux Chambres du Congrès doivent se réunir en session d'urgence aujourd'hui et possiblement durant les trois jours de la longue fin de semaine de la fête de Colomb, dans l'espoir de trouver un moyen de dénouer l'impasse.

Un désarroi très net a régné hier dans la capitale américaine ou, en fin d'après-midi, nul ne savait, ni dans l'entourage de la présidence ni parmi les dirigeants démocrates au Congrès, vers quoi on se dirigeait.

Le porte-parole de la Maison-Blanche Marlin Fitzwater a

Suite A-2, Budget...



UN COMPTE EN TROIS DIMENSIONS

Le compte
BÉNÉFICES PLUS

Passer dans la troisième dimension... ça rapporte!

Place de la Cité Ste-Foy 652-7000
1354 rue Marguerite Subert 681-6282
Place Fleur-de-Lys Québec 522-4618
Les Galeries Chagnon Lévis 833-4450



Le Trust Général
met du succès
dans vos affaires

JUSQU'À
11,15%

*Ce taux peut changer sans préavis

Suites de la première page

Sénat...

autre « guerre des cloches ». Et ils veulent toujours la tête du président, le sénateur Charbonneau.

Or le sénateur Lowell Murray a été catégorique : « M. Charbonneau sera là mardi prochain. » Si tel est le cas, les libéraux recommenceront une fois de plus leurs tactiques dilatoires.

Un chahut indescriptible

La nuit de jeudi à vendredi avait été plutôt agitée alors que les libéraux faisaient entrer des caméras de télévision sur le parquet du Sénat. Aux petites heures du matin, les sénateurs, épuisés par une nuit sans sommeil, se préparaient à une nouvelle épreuve de force.

Il faut dire qu'au Sénat, une sorte de « club » privé réservé à quelques nobles soucieux d'encadrer les pouvoirs du roi, il n'y a pas vraiment de règles. On s'y comporte encore comme au Moyen-Âge, au temps où on buvait sec et on tirait l'épée à l'occasion.

Le désordre a repris de plus belle vers 9 h 30 alors que le leader du gouvernement a tenté de prendre la parole. Les sénateurs libéraux ont alors couvert sa voix en claquant le couvercle de leurs pupitres.

Comme cela risquait de ne pas suffire, un libéral de Toronto, Peter Stollery, a traîné sa chaise devant le bureau du ministre Lowell Murray et a commencé à lire, en criant, des versets de la Bible. Deux autres sénateurs se sont assis carrément devant le fauteuil du président.

Les mains meurtries, les libéraux Roméo LeBlanc et Philippe Gigantes se sont ensuite présentés, en début d'après-midi, avec des sifflets, des clochettes et même de ces flûtes de papier dont on abuse après les réveillons bien arrosés.

Dans les couloirs, David Stuart, ancien leader libéral de la Saskatchewan, s'en est pris violemment à un député conservateur de Toronto, Patrick Boyer. « J'ai fait la Deuxième Guerre, a crié le sénateur de 74 ans, et je me suis battu jusqu'au bout. » En Chambre, le sénateur Eymard Corbin, du Nouveau-Brunswick, a commencé à bousculer le président suppléant, Nathan Nurgitz du Manitoba.

« La façon dont tout cela s'est passé depuis deux jours, c'était un tel cirque ici, que je ne vois pas comment quelqu'un pourrait prétendre qu'on a contribué à augmenter le respect qui existe pour cette institution », a admis le leader des libéraux, Royce Frith.

M. Frith a aussi révélé qu'il a négocié la trêve de trois jours, et accepté un nouvel ordre du jour pour le Sénat, sans en avoir référé à son chef Jean Chrétien. « Mais je suis sûr qu'il nous approuve », a-t-il ajouté. Mais le chef libéral semblait plutôt de mauvaise humeur hier. Après avoir prétendu que « les sénateurs feront ce que je leur dis de faire » il a lancé hier, d'un air irrité : « ils font ce qu'ils veulent ! »

L'impasse demeure

Les libéraux ont cédé leur premier droit de parole sur le rapport du comité recommandant de rejeter la taxe sur les produits et services. Le débat peut donc commencer dans le courant de la semaine prochaine et la preuve est faite depuis jeudi soir que la majorité du gouvernement est solide. Les sénateurs conservateurs sont restés patiemment assis toute la journée, prêts à un vote surprise.

Par contre, les libéraux semblent avoir de plus en plus de mal à rassembler leurs troupes, de même que les quelques indépendants proches d'eux comme Hartland Molson, qu'ils ont traité de « vieux fifi », ou Michael Pitfield, ancien mandarin du régime Trudeau.

Mais la vingtaine de libéraux qui reste prête à tout peut faire trainer les choses en longueur. « Le temps joue en notre faveur », affirme Royce Frith. Et des surprises pourraient encore survenir avant mardi après-midi.

— mardi matin, les sénateurs libéraux se présentent devant la cour supérieure de l'Ontario pour contester la nomination exceptionnelle de huit nouveaux sénateurs. Bien qu'improbable, une injonction est toujours possible et le gouvernement reperdrat sa mince majorité ;

— la rumeur veut aussi que le sénateur Allan MacEachen, leader de l'Opposition au Sénat, ne se soit pas contenté de se rendre à Bruxelles aux frais de la Banque de Montréal. Selon des députés libéraux, il aurait aussi fait un crochet à Londres, et plaider sa cause directement à Buckingham Palace. Il rentre au pays pendant le week-end et sera là, mardi, pour diriger la reprise des hostilités.

Les neo-démocrates sont revenus à la charge aux Communes avec une motion réclamant l'abolition du Sénat. Mais cela ne risque pas d'arriver puisqu'il faudrait le consentement de toutes les provinces. Par contre, les sénateurs eux-mêmes n'ont un droit de veto que pendant six mois seulement. Même une réforme en profondeur de l'institution est impensable actuellement puisqu'elle requiert l'approbation de sept provinces, dont le Québec, représentant 50 % de la population.

Ryan...

Sûreté dans l'ensemble, disons 75 ou 76 jours sur 78, a été irréprochable et a été très efficace aussi. Il y a eu des erreurs en cours de route, mais on ne fait pas une enquête royale parce que le directeur de la Sûreté a émis un communiqué qui ne faisait pas mon affaire. Il faut avoir le sens des proportions.

Ainsi, selon M. Ryan, le directeur de la SQ, M. Robert Lavigne a eu tort d'émettre un communiqué blâmant les médias anglophones pour la façon dont ils ont couvert la crise et critiqué la SQ. Mais ce serait ridicule de congédier M. Lavigne pour cette raison, soutient le ministre qui reconnaît toute de même qu'on a assisté à d'autres accrocs.

D'autre part, M. Ryan s'est montré favorable à ce que des autochtones effectuent le travail policier dans les communautés aborigènes. « Il faut qu'il n'existe qu'une loi à travers le Québec. La surveillance de la loi peut être confiée à des personnes qui sont plus proches de telle ou telle communauté, cela ça se comprend. »

D'autre part, le premier ministre s'est efforcé d'être très délicat pour ses ministres quand on l'a invité à commenter les démissions de M. Sam Elkas, qui perd la Sécurité publique pour ne conserver que les Transports, et John Ciaccia, délégué des Affaires autochtones mais qui conserve les Affaires internationales.

Ces deux ministres étant absents, M. Bourassa a expliqué que M. Elkas avait demandé un allègement de ses fonctions avant même la crise autochtone et qu'il s'apprêtait à répondre à cette requête quand les événements d'Oka sont venus forcer le report de son remaniement ministériel.

Quant à M. Ciaccia, le premier ministre a soutenu qu'il « a choisi de rester aux Affaires internationales » après avoir constaté que la question autochtone nécessitait un ministre à temps plein. « Nous sommes tombés d'accord », a répondu M. Bourassa aux journalistes qui affichaient leur scepticisme.

Avec ce remaniement, M. Bourassa dit « tirer des leçons de l'actualité, apporter les ajustements qui peuvent suivre des événements conjoncturels qui sont quand même très importants ».

Nouveau cabinet

Le premier ministre a donc confié la Sécurité publique à M. Claude Ryan qui obtient aussi les Affaires municipales en plus de conserver le dossier linguistique.

M. Michel Pagé quitte l'Agriculture pour l'Éducation et demeure leader parlementaire du gouvernement. Mme Lucienne Robillard délaie les Affaires culturelles et devient ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

M. Yvon Picotte devient ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ainsi que responsable du développement régional. M. Yvon Vallières, qui agira comme ministre délégué tant à l'Agriculture qu'au Développement régional, obtient de plus la responsabilité particulière des Pêches.

Cédant les Communications au seul nouveau ministre, M. Lawrence Cannon, Mme Liza Frulla-Hébert passe aux Affaires culturelles.

M. Raymond Savoie quitte les mines, dont Mme Lise Bacon prend totalement charge. M. Savoie demeure toutefois responsable de l'application des lois professionnelles en plus d'accéder au ministère du Revenu.

Tout en étant encore délégué aux Communautés culturelles, M. Normand Cherry devient ministre du Travail.

M. Christos Sirros devient ministre délégué aux Affaires autochtones et M. Robert Middlemiss est délégué aux Transports.

M. Bourassa a aussi annoncé que M. Albert Côté, ministre délégué aux Forêts depuis décembre 1985, deviendra officiellement ministre en titre dès que sera adoptée la loi créant le ministère des Forêts.

Enfin, M. Marc-Yvan Côté sera ministre responsable de la Condition des aînés en plus de conserver la Santé et les Services sociaux et son titre de ministre délégué à la Réforme électorale.

Au total, M. Cannon remplaçant M. Yves Séguin, le cabinet Bourassa compte toujours 30 membres, un nombre record.

Chômage...

partie l'augmentation dans le secteur du commerce.

On remarque aussi une hausse de 20 000 emplois dans le secteur public. Le gouvernement, selon M. Stokes, crée suffisamment d'em-

ploiés pour prévenir une baisse de l'activité économique et une hausse du taux de chômage.

Dans les secteurs de la fabrication et de la construction, le nombre d'emplois est demeuré stable, situation qui se répète depuis plusieurs mois. Les secteurs du transport, des communications et des services publics enregistrent pour leur part une perte de 22 000 emplois.

« Ces secteurs d'activité sont déjà touchés par la récession », a indiqué M. Stokes, qui considère que le secteur des services maintient actuellement l'économie canadienne.

Michael McCracken, président de Informetrica, une société de pronostics d'Ottawa, considère toutefois que la santé de l'économie ne s'améliore en rien.

Le chômage a légèrement augmenté à l'Île-du-Prince-Édouard (13,5 %), au Nouveau-Brunswick (12,3 %) et en Alberta (7,2 %).

Il était cependant en baisse de 0,5 % à Terre-Neuve (16,9 %), et de 0,8 % au Manitoba (7 %). En Ontario, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, il diminuait légèrement pour se fixer respectivement à 6,4 %, 7 % et 8,6 %.

Budget...

affirmé que le président George Bush était prêt à mettre les clefs du gouvernement sous la porte si le Congrès ne votait pas d'ici hier soir un texte de remplacement favorable au compromis budgétaire.

En rejetant ce compromis, tôt hier matin, la Chambre des représentants a provoqué une véritable crise parce que, vu que l'exercice financier commençant le 1er octobre, les États-Unis se retrouvent sans budget, sans compromis permettant d'en espérer un à court terme, et sans crédits pour faire tourner l'énorme machine de l'administration à partir d'hier.

En théorie, dès aujourd'hui, et surtout à partir de mardi, des centaines de milliers de fonctionnaires risquent de se trouver mis à pied faute de fonds. Des services entiers de l'administration pourraient se trouver paralysés.

Cet échec est particulièrement dure pour Bush, qui a vu 105 des 176 représentants de son parti voter contre le compromis, en dépit de ses pressants appels.

Ces opposants ont été rejoints par 149 des 258 démocrates, montrant que le rejet du compromis élaboré par les deux partis pour réduire le déficit budgétaire américain dépasse largement les frontières de partis.

C'est une coalition hétéroclite qui a fait mordre la poussière au compromis élaboré en trois mois de négociations difficiles.

NOS TROIS MAGASINS SERONT OUVERTS LUNDI LE 8 OCT. DE 9h30 À 17h30

LE 31 POUR HOMME

empiècements
de cuir suédé



LE PARKA DUVET ET PLUMES

149.95

une valeur exceptionnelle pour un parka ultra-chaud, ultra-léger avec son entredoublure 80% duvet, 20% plumes de canard. un style conçu pour bien isoler du froid avec son cordon coulissant à la taille, son capuchon camouflage dans le col montant. robuste toile coton et polyester imperméable, détails de cuir suédé aux poches. vert ardoise, marine, aubergine. 36 à 40.

importées de paris



NOS CHEMISES MOTIFS FLEURS

notre exclusivité, une collection complète de chemises à motifs fleurs...réalistes, impressionnistes, abstraites, en couleurs vives, pastel sur des fonds écru, noir, vert, bleu, il y en a de toutes sortes. des grandes chemises amples et souples exclusives de paris, à voir au 31. p.m.g.t.g. 65.00

les valeurs
exclusives du 31



LE PULL SHETLAND POCHE BRODÉE

39.95

qualité «woolmark», style exclusif à prix spécial...c'est notre pull encolure ronde, forme ample avec une poche poitrine brodée en contraste d'une initiale et d'un petit bouquet de fleurs sur marine, gris, avocat, améthyste, rubis, orangé, moutarde, rouge, blanc. p.m.g.t.g. rég. 50.00

LA QUOTIDIENNE

tirage du 05-10-90
0-3-0
8-5-6-6

INTER-PLUS

582913 gagne 250 000 \$
82913 gagnent 2500 \$
2913 gagnent 250 \$
913 gagnent 25 \$
13 gagnent 10 \$
numeros mobiles

MINI-LOTO

112846 gagnent 50 000 \$
12846 gagnent 5000 \$
2846 gagnent 250 \$
846 gagnent 25 \$
46 gagnent 5 \$

21860 gagnent 1000 \$
0812 gagnent 100 \$
965 gagnent 25 \$

PROVINCIAL

2019692 gagne 1 000 000 \$
019692 gagnent 10 000 \$
19692 gagnent 1000 \$
9692 gagnent 100 \$
692 gagnent 25 \$
92 gagnent 10 \$

11284 gagnent 1000 \$
1128 gagnent 100 \$
112 gagnent 10 \$



la maison
simons

la maison simons... au coeur de québec depuis 1840

Au lac St-Augustin Des comptes de taxes de secteur de 13 500 \$!

Plus de 200 résidents des rives du lac Saint-Augustin ont subi un choc hier lorsqu'ils ont reçu de leur ville un compte de taxes de secteur allant jusqu'à 13 500 \$ dans les pires cas.

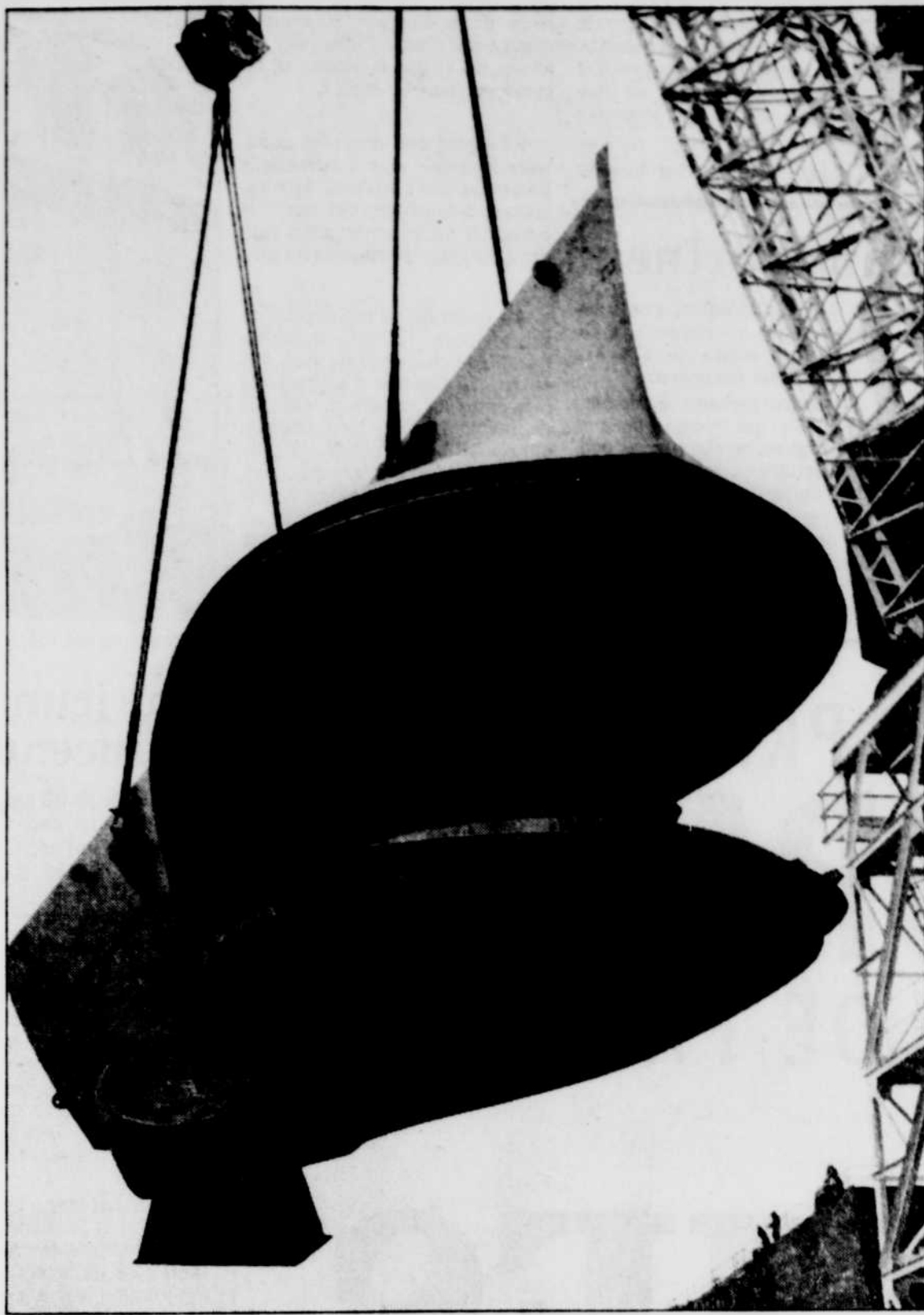
par RICHARD CÔTE
LE SOLEIL

Ces comptes qui s'échelonnent entre 7000 \$ et 13 500 \$ visent à défrayer des travaux d'aqueduc et d'égouts de plus de 2 000 000 \$ que la ville de Saint-Augustin a effectués au cours des derniers mois sur le pourtour de ce lac situé partiellement dans ses limites afin, entre autres choses, d'en protéger l'environnement.

Ces contribuables dont le compte de taxes foncières moyen est habituellement de 620 \$ par année ont maintenant jusqu'au 26 octobre pour décider s'ils paieront cette facture inattendue en un seul paiement ou sur une période de 20 ans à raison d'un versement annuel d'à peu près 1000 \$.

Conscient de l'impact de cette nouvelle taxe de secteur, le maire Denis Côté, qui en est à son deuxième et dernier mandat puisqu'il a annoncé qu'il ne briguerait pas les suffrages à la mairie dans trois ans, a expliqué que si la facture était aussi élevée, c'était notamment parce que les citoyens avaient refusé de céder une partie de leur terrain pour ces travaux et que cela avait impliqué une dépense supplémentaire de 200 000 \$.

Pour ce qui est du fait que les riverains du lac Saint-Augustin qui sont situés dans Sainte-Foy n'aient, eux, que 880 \$ à déboursier pour des travaux semblables qu'ont effectués chez eux, le maire Côté a présumé que cette ville voisine avait en quelque sorte fait un cadeau à ses contribuables et a affirmé que pour lui, il n'était pas question de faire payer ces frais par l'ensemble des Augustinois.



Un bulbe de sonar fabriqué par MIL Davie. Cet appareil hautement perfectionné sera installé à la proue d'un destroyer.

Pour une valeur totale de 22 millions \$

MIL Davie décroche deux contrats de la marine US

LEVIS-LAUZON — Le chantier maritime MIL Davie de Lévis-Lauzon décroche deux importants contrats, totalisant 22 millions \$, de la marine américaine.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Le premier contrat, évalué à 5,1 millions \$, prévoit la fabrication de deux bulbes de sonar destinés aux destroyers construits par le chantier naval Bath Iron Works Corporation, dans l'Etat du Maine.

« Les travaux de construction des deux premiers bulbes débuteront cet automne et la livraison de ces pièces hautement sophistiquées se fera au cours de l'année 1991 », précise le vice-président de la compagnie, M. Terry Liston.

Ce contrat comprend également une option pour la construction de cinq autres bulbes

de sonar, ce qui représenterait une somme additionnelle d'environ 12,5 millions \$. Mais le sort de cette option reste lié au budget américain de 1992-1993, la marine américaine n'ayant pas encore reçu le feu vert du gouvernement.

L'autre contrat comprend des équipements qui seront installés aux bulbes de sonar des destroyers. Une option pour 18 ensembles supplémentaires d'une valeur de 2,6 millions accompagne également ce deuxième contrat.

M. Liston ne prévoit pas que le chantier devra embaucher pour remplir ces deux contrats militaires. En revanche, MIL Davie devra recruter, au cours des prochains jours, une centaine

de nouveaux employés, notamment des électriciens et des ajusteurs-mécaniciens, pour poursuivre les travaux de construction des destroyers et la modernisation des destroyers de la marine canadienne. Actuellement, on dénombre entre 2600 et 2700 travailleurs au chantier.

Le chantier de Lévis-Lauzon a obtenu une excellente cote auprès de la marine des États-Unis au cours des dernières années. « Depuis 1972, Davie a livré 58 bulbes de sonar à la marine américaine. Nous avons développé une expertise dans ce secteur, ce qui nous permet d'offrir un produit d'une très grande qualité, de soumissionner en présentant des prix avantageux et de respecter scrupuleusement les calendriers de livraison », conclut M. Liston.

Charlesbourg : un quinquagénaire meurt écrasé sous sa voiture

Un quinquagénaire de Charlesbourg a été tué net, hier après-midi, écrasé par le poids de son automobile. Affaïré à réparer le silencieux sous sa voiture, l'homme a péri quand le cric s'est affaissé et que l'auto est tombée sur lui.

par MICHELE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Raymond Gendreau, 52 ans, avait en tête de réparer le silencieux qui était défectueux depuis plus de trois semaines. En ce vendredi après-midi, peu après 14 h 30, son fils Pierre, 25 ans, installe donc le cric sur le devant de l'auto, une Dodge Omni 1985. Son père prend place sous le véhicule et commence la réparation. Pendant ce temps, Pierre fait une petite course au dépanneur, à deux pas de là.

À son retour, catastrophe ! Il voit le cric à terre, l'auto affaissée et son père, en-dessous, qui est déjà bleu. Il dégage donc Raymond Gendreau, lui prodigue des massages cardiaques, lui donne la respiration artificielle. Il est déjà trop tard.

Pendant ce temps, les policiers et l'ambulance arrivent. La victime est conduite à l'hôpital.

« Et dire que c'est moi qui devais effectuer cette réparation », laisse tomber Pierre.

Son frère Mario, 26 ans, ajoute : « C'est ironique. Mon père est malade, il souffre de-

puis 10 ans, et aujourd'hui, il meurt sans souffrir. »

Raymond Gendreau était plombier ; il avait dû prendre une retraite prématurée en raison de problèmes de santé. Il ne travaillait plus depuis plusieurs années.

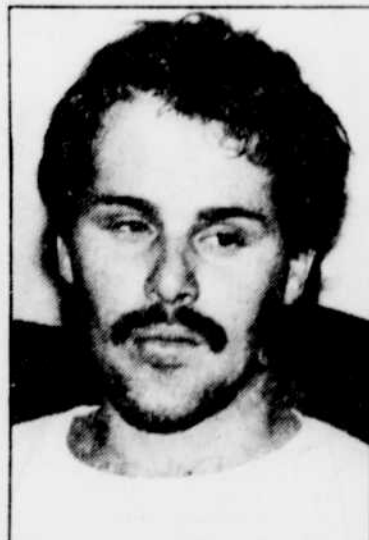
Selon Mario, le frein à main n'avait pas été mis ; c'est la raison pour laquelle le drame s'est produit. Un policier de Charlesbourg a mentionné au SOLEIL que ce genre d'accident arrive au moins une fois par année ; la plupart du temps, la négligence des gens est en cause.

Yolande Gendreau, la femme de la victime, était à son travail quand l'accident est arrivé ; ses fils l'ont immédiatement avertie et elle est accourue sur les lieux. « Ils n'ont pas voulu que je voie Raymond », soupire-t-elle. « Sylvie, ma fille de 22 ans, arrivera de son travail d'un instant à l'autre ; je n'ai pas hâte de lui apprendre que son père est mort. »

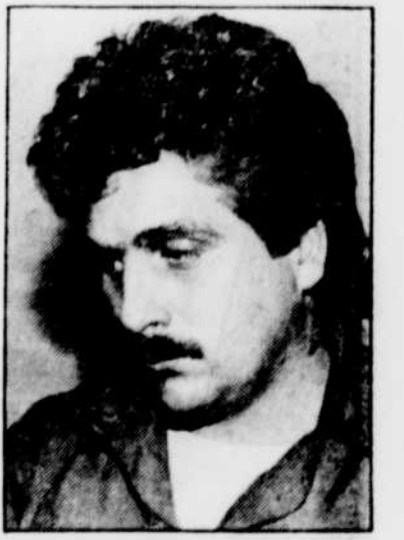
L'événement tragique s'est produit sur le terrain de stationnement du 7241 des Pekans, à Charlesbourg, l'immeuble à logements où habite la famille Gendreau.



« Ils n'ont pas voulu que je voie Raymond », soupire Mme Yolande Gendreau, l'épouse de la victime. Mme Gendreau était à son travail quand l'accident s'est produit.



Pierre Gendreau, 25 ans, a tout fait pour sauver la vie de son père.



Selon Mario Gendreau, un des fils de la victime, le frein à main n'avait pas été mis.

L'INDEX RÉGIONAL

Nouvelle

La SQ multiplie ses opérations antidrogue dans la région de Portneuf. Une semaine après l'arrestation de Giuseppe Sereno, elle a procédé, jeudi soir, à l'arrestation d'un de ses complices. A-4

Anticosti

Une desserte maritime touristique reliant à travers le golfe Saint-Laurent, Havre-Saint-Pierre, sur la Côte-Nord, et Grande-Vallée, en Gaspésie, serait parfaitement viable et somme toute rentable. A-5

Matane

Le gouvernement du Québec verse une subvention de 500 000 \$ à la nouvelle usine Donohue, pour former une main-d'œuvre hautement spécialisée en technologie papetière. A-6

Saint-Augustin

Le comité de citoyens pour la construction d'une école secondaire à Saint-Augustin mettra à exécution sa menace de se séparer de la commission scolaire Les Découvreurs. A-7

Sainte-Foy

Plus de 1700 abonnés d'Hydro-Québec ont été privés d'électricité, hier, à Sainte-Foy, lors d'une série de pannes qui ont affecté le réseau souterrain alimentant le Parc Horizon. A-8

Causapsal

La Commission des Affaires sociales a jugé que le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu a eu raison de sabrer dans les prestations d'aide sociale de M. Alain Dubé. A-15

St-Vallier : trois chasseurs sauvés par la garde côtière

La garde côtière a sauvé trois chasseurs de la noyade, hier matin. Leur excursion sur le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Saint-Vallier de Bellechasse, a en effet failli tourner au drame quand les hommes ont constaté que leur embarcation prenait l'eau.

par MICHELE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Les jeunes chasseurs, des résidents de Montmagny, avaient pris place dans un canot de 24 pieds, muni d'un moteur de 55 forces. Ils se trouvaient à environ 1000 pieds de la rive quand

ils ont réalisé que leur embarcation se remplissait très rapidement.

L'un d'eux, n'écoulant que son courage, s'est donc jeté dans les eaux glacées du fleuve pour gagner la rive et chercher du secours. Il a appelé la Garde côtière canadienne qui a immédiatement dépêché quatre uni-

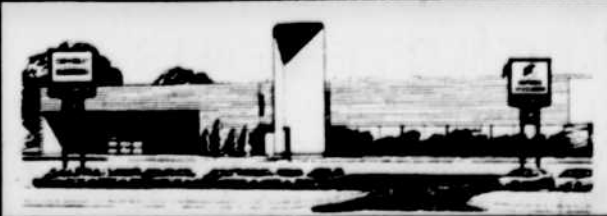
tés de sauvetage : un bateau de sauvetage (le « Sterne »), un garde-côte et deux hélicoptères.

Un des hélicoptères a vite fait de repérer les deux naufragés accrochés à leur embarcation. Le « Sterne » s'est donc dirigé vers eux pour les recueillir et les conduire sur le plancher des vaches. Les trois chasseurs s'en sont sortis sains et saufs, avec toutefois une bonne frousse et des engelures. Deux d'entre eux ont été conduits à l'hôpital de Montmagny.

“UNE GM FOURNIER” FACILE À ACHETER, UN PLAISIR À POSSÉDER!



FOURNIER
Chevrolet Oldsmobile inc.



Boul. de la Capitale
sortie Pierre-Bertrand
687-5170



Le jeune hockeyeur Lévesque est absous

Steve Lévesque, ce jeune hockeyeur de la Ligue junior AA qui a reconnu sa culpabilité à une accusation de voies de fait sur un spectateur, a été absous inconditionnellement, hier, au palais de justice de Québec par le juge André Cartier.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Selon le magistrat, la présence du père de l'accusé, près de l'endroit où a éclaté la bagarre dans l'assis-

tance, le 21 janvier, à l'aréna de Val-Bélair, pourrait expliquer le geste de Lévesque qui voulait se porter à sa défense. C'est pendant cette échauffourée que le plaignant, âgé de 50 ans, avait été frappé.

Le juge Cartier s'est longue-

ment attardé sur sa propre carrière de hockeyeur, rappelant comment il était difficile pour un joueur de « faire sa place » et de concilier sport et études.

« J'espère que vous allez continuer à penser plus à la rondelle dans les buts qu'aux spectateurs », a lancé le juge après le prononcé de la sentence, à l'endroit du jeune homme de 18 ans.

Drogue : autre arrestation dans Portneuf

La Sûreté du Québec multiplie ses opérations antidrogue dans la région de Portneuf. Une semaine après l'arrestation de Giuseppe Sereno, tête dirigeante d'un important réseau de stupéfiants, les policiers ont procédé, jeudi soir, à l'arrestation d'un de ses complices.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

André Gauthier, 28 ans, a été épinglé au moment où il se trouvait dans une résidence de la rue Miche, à Neuville, peu après 18 h.

Les agents de l'Escouade des mœurs de la SQ, aidés de leurs confrères de Portneuf et de Saint-Raymond, ont trouvé sur place une importante quantité de drogue : 80 g de cocaïne, 87 g de haschisch, 20 g de marijuana, ainsi

que 9 kg de lidocaïne, une substance servant à « couper » la cocaïne. Un montant de 3280 \$ a également été découvert.

Un autre individu, également de Neuville, qui trempait dans ce réseau est recherché par les policiers. Gauthier a comparu hier au palais de justice de Québec.

Mardi, Sereno, 42 ans, ainsi que deux autres complices, avaient été remis en liberté provisoire en attendant la poursuite des procédures judiciaires.

Au cours de sa représentation sur sentence, l'avocat de Lévesque, Me Michel Croteau, avait mis en relief l'absence d'antécédents judiciaires de son client, « un fils de bonne famille, bien éduqué, qui réussit bien à l'école ». Réclamant l'absolution inconditionnelle, Me Croteau avait ajouté que la victime n'avait pas été blessée sérieusement et que l'accusé avait maintenant appris « que lorsqu'on a des patins, on demeure sur la patinoire ».



La maison du 566, rue Richelieu, où le drame s'est produit.

Une jeune femme meurt dans un incendie rue Richelieu

Une femme de 30 ans, originaire du Nouveau-Brunswick, a trouvé la mort, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans l'incendie qui a partiellement détruit son appartement. Le drame s'est produit au 566, Richelieu, à Québec.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Une seule alarme a été donnée, vers 3 h 45. Arrivés sur les lieux, les pompiers de Québec aperçoivent de la fumée au deuxième étage de l'édifice, qui en compte trois. Ils effectuent donc une entrée forcée par une fenêtre de la façade, ainsi que par la cage d'escalier.

Le feu fait rage à l'arrière, dans la cuisine et la chambre d'un appartement du deuxième palier. Dans une pièce enfumée identifiée comme le salon, les sapeurs-pompiers découvrent une personne inerte, gisant près d'une fenêtre.

Les pompiers tentent désespérément de sauver la jeune femme : massages cardiaques, oxygène. Rien n'y fait. Une infirmière de la rue Richelieu, Josée Migneault, leur apporte son aide, en attendant l'arrivée de l'ambulance. En vain.

La victime, Linda Jalbert, est conduite à l'Hôtel-Dieu de Québec, où son décès est constaté. La jeune femme a succombé par asphyxie.

Ironiquement, les pompiers ont découvert deux détecteurs de fumée dans l'appartement de la victime. Deux détecteurs défectueux...

Les dommages sont évalués à 30 000 \$.

EN PLUS DE NOS PRIX SPÉCIAUX
15 % GRATUIT
ET FACILITÉS DE PAIEMENT

FOLIES D'AUTOMNE

Venez découvrir nos nouvelles collections dans une ambiance de FOLIES D'AUTOMNE où vous pourrez profiter de notre FOLLE FORMULE «15 % DE BONI-CADEAU».

Profitez des FOLIES D'AUTOMNE pour transformer votre intérieur et faire de folles... folles... économies.

15 % DE BONI-CADEAU
Avec tout achat de 750,00 \$ et plus. Applicable immédiatement sur tout achat additionnel de meubles d'appoint, lampes ou accessoires.
Boni maximum de 500,00 \$ par client ou adresse - Non monnayable -
Ne s'applique pas aux achats antérieurs.

Se termine lundi 17 h 30

ÉVITEZ LA TAXE PROVINCIALE DE 8%

LA GALERIE DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ DESIGN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD
Gaétan Richard, md
FRCS(C)
1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement
683-4450

Élément architectural

Colonnes de bois et d'aluminium, chapiteaux, moulures architecturales, têtes de portes, pilastre, arche, volet, tête de fenêtre, ventilateur, console, médaillon, panneaux de fenêtre, clé, etc.
Pour recevoir notre catalogue couleur de 70 pages, faites parvenir 3,50 \$ à l'adresse mentionnée.

MATÉRIAUX BOMAT INC.
1212, chemin Industriel
Bernières G7A 1A6
(418) 831-4848

Vente 21^e anniversaire
se terminant le 13 octobre 1990

10% de rabais sur toutes les nouveautés, incluant Simon Chang et Uniformique.

LOT D'UNIFORMES de 20% à 50% DE RABAIS

LA PLAZA DE L'UNIFORME
Plaza Laval (sous-sol), 2750, chemin Sainte-Foy
(face à l'hôpital Laval)

Entre la Côte-Nord et la Gaspésie en passant par Anticosti

Une desserte maritime touristique serait rentable

Une desserte maritime touristique reliant à travers le golfe du Saint-Laurent Havre-Saint-Pierre, sur la Côte-Nord, et Grande-Vallée, en Gaspésie, serait parfaitement viable et somme toute rentable.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

C'est là la principale constatation d'une étude de la maison SNC rendue publique à Port-Menier, Anticosti, hier.

Commandée par la Corporation du lien inter-rives constituée en 1988 par des élus gaspésiens et nord-côtiers, l'étude a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme. Les deux régions, et y compris l'île d'Anticosti, pistonnent ce projet de traversiers depuis maintenant une dizaine d'années dans

un objectif de développement touristique.

De l'avis des experts de SNC, il faudra investir quelque 14 millions \$ dans des infrastructures portuaires et surtout dans un bateau moderne de type catamaran pour réaliser le grand projet; s'y ajouteront des coûts annuels de financement et d'exploitation de 3,2 millions \$.

« Cette desserte est recommandable et parfaitement viable du point de vue du développement régional et touristique », estime la maison SNC qui voit d'ailleurs le projet en service dès juin 1993.

Il s'agit pour les experts de mettre en ligne un de ces grands catamarans développés en Scandinavie qui sera capable de relier les côtes gaspésiennes et nord-côtiers en quatre heures seulement, incluant un arrêt de 30 minutes à Port-Menier. Un bateau d'une capacité de 150 passagers et 40 automobiles qui pourra être construit sous licence au Québec.

Les deux côtes sont distantes de quelque 200 kilomètres; une fois reliées, elles auraient le mérite d'offrir un circuit « bouclé » sans précédent aux touristes qui autrement doivent s'en tenir à la Gaspésie ou la Côte-Nord seule et s'en retourner sur leurs pas. Pour l'heure, les deux régions sont le site des fameux parcs nationaux

de Forillon et de l'archipel de Mingan.

SNC a identifié une demande réelle au projet de desserte maritime par catamaran qui fonctionnerait entre le 15 juin et le 15 septembre.

« La demande potentielle totale varie entre 33 000 et 49 000 passagers et cette demande augmente jusqu'à 45 000 à 65 000 passagers pour la cinquième année », indique l'étude de SNC.

Toujours de l'avis de la firme, il y aura lieu d'offrir un départ quotidien en juin et septembre et deux départs au cours des mois de juillet et août.

Et la firme estime même que la croissance de la demande touristique amènera éventuellement l'en-

tree en ligne d'un second catamaran après trois ans d'exploitation.

Avec son étude en main, la Corporation du lien inter-rives en-

tend maintenant sensibiliser les gouvernements au projet et trouver d'éventuels promoteurs privés.

Déversements : le plan d'intervention des pétrolières opérationnel au printemps

LÉVIS-LAUZON — Création des compagnies pétrolières Esso, Petro-Canada, Shell et Ultramar pour combattre rapidement et efficacement les déversements majeurs d'hydrocarbures dans le fleuve Saint-Laurent, la COPIM pourrait être pleinement opérationnelle au printemps.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Comme l'annonçait LE SOLEIL en primeur, dans sa livraison d'hier, quatre des plus importantes pétrolières du Québec s'associent pour doter le corridor fluvial entre Montréal et Les Escoumins d'un réseau d'intervention visant à minimiser les impacts écologiques d'une catastrophe maritime sur les eaux du Saint-Laurent.

Selon M. Pierre Samson, le responsable du comité de mise sur pied de la COPIM (Coopération dans la prévention et l'intervention maritime), l'investissement des pétrolières dans ce projet se chiffre à « quelques millions de dollars ». Cet apport servira entre autres à l'acquisition du matériel d'intervention qui viendra s'ajouter à l'équipement d'urgence des pétrolières et de l'Association pétrolière du Québec.

Les pétrolières mettent égale-



Esso, Petro-Canada, Shell et Ultramar s'associent afin de combattre rapidement et efficacement les déversements d'hydrocarbures dans le Saint-Laurent.

ment en commun des ressources humaines pour bâtir et gérer un réseau d'intervention de Montréal jusqu'aux Escoumins.

Le réseau comprendra deux

centres importants à Montréal et à Québec, ainsi qu'une série de dépôts satellites répartis sur la bordure fluviale. Actuellement, la COPIM procède à des études de localisation et à des acquisitions

de terrain le long du territoire fluvial.

Dans les dépôts satellites, tout le matériel nécessaire à une intervention rapide sera entreposé. L'utilisation de ce matériel de secours sera confiée à des entrepreneurs locaux, qui auront préalablement obtenu une formation nécessaire pour la récupération des hydrocarbures déversés dans le Saint-Laurent à l'un des deux centres d'intervention de la COPIM.

M. Pierre Samson compare la COPIM à un entrepreneur spécialisé au service des pétrolières, de la Garde côtière et des autorités portuaires. Sa mission sera de gérer l'équipement et le réseau d'entrepreneurs locaux à travers le territoire.

La COPIM pourra intervenir à l'occasion de tout déversement. Toutefois, M. Samson souligne que les ressources humaines et techniques de la COPIM seront surtout déployées lors d'accidents majeurs. Il mentionne que pour les déversements mineurs, chacune des pétrolières possède déjà un plan d'intervention lui permettant de limiter les dégâts.

Dans un communiqué de presse, Esso, Petro-Canada, Shell et Ultramar avouent que la création de la COPIM « démontre que les enjeux environnementaux sont plus importants que la concurrence que se livrent les pétrolières ».

Teinturerie Française

1480, chemin de la Canardière
Pour 35 c, cueillette et livraison à domicile.
524-4686 du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

DEUX NOUVELLES SUCCURSALES

- 7185, boul. Henri-Bourassa • Plaza Laval
- 1029, avenue Cartier • 155, boul. Wilfrid-Hamel
- 3654, rue du Campanile • Place Fleur-de-lys



Votre Teinturerie Française remet à ses clients, dans toutes ses succursales, de charmantes lithographies à collectionner, pendant 8 semaines jusqu'à l'épuisement des stocks. Les lithographies de petit format sont remises lors du nettoyage de moins de trois morceaux; les lithographies de grand format sont remises lors du nettoyage de trois morceaux et plus. Les quantités sont limitées.

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

CHANDAIL DE LAINE
COUPE-VENT LÉGER 2,35\$^{ch}

Prix régulier: 4,75 \$ • Économisez jusqu'à 24 \$
Maximum 5 chandails et 5 coupe-vent

Ce coupon est valide jusqu'au 13 octobre 1990.

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

MANTEAU* Blancs: + 2 \$
IMPERMÉABLE* En duvet: + 4 \$ **5,50\$^{ch}**

Prix régulier: 10,25 \$ • Économisez jusqu'à 47,50 \$
Maximum 5 manteaux et 5 imperméables *sans garniture
Ce coupon est valide jusqu'au 13 octobre 1990.

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

CANADIENNE (car coat) Blanche: + 2 \$ En duvet: + 4 \$ **6,50\$^{ch}**

Prix régulier: 9,50 \$ • Économisez jusqu'à 15 \$
Maximum 5 canadiennes
Ce coupon est valide jusqu'au 13 octobre 1990.

CARILON

HÔTEL

RÉCEPTIONS ET BANQUETS DE TOUT GENRE

Plusieurs salles à votre disposition avec équipements audiovisuels disponibles.

RÉSERVATION: Marie Fiset (418) 653-5234

Clinique d'ophtalmologie

Dr J.R. Clément m.d.

Verres de contact

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy
(418) 654-1488



Des grands noms... pour les tout-petits

Des vêtements de grande qualité, un service attentionné!

Vêtements pour enfants de 0 à 12 ans

BOUTIQUE
Cou-Cou

Mises de côté acceptées
Place Ste-Foy
651-3913

Quoi de mieux!



COMPLET MODE pour homme SUPER PRIX

119⁹⁵

"MODÈLE" veston double boutonniers avant pantalon à plis

"TISSU" polyester et viscose

"COULEURS" automnales

"GRANDEURS" 36 à 46

Ca c'est vous offrir plus!

ECHÈNE & FILS INC.

- 4080 BOUL. SAINT-ANNE, MONTRÉAL (PRÈS DES CHUTES)
- GALERIES DE LA CAPITALE, PRÈS DE LA BAIE, 2^e ÉTAGE
- PLACE FLEUR DE LYS, PRÈS DE LAURA SECORD
- PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS, ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE-BOURGEOIS, SAINTE-FOY
- CENTRE D'ACHATS CANADIEN, QUÉBEC
- PLACE LAURIER, MAIL SUD-OUEST, 2^e NIVEAU, PRÈS DE LA BAIE

- 4080 BOUL. SAINT-ANNE, MONTRÉAL (PRÈS DES CHUTES)
- GALERIES DE LA CAPITALE, PRÈS DE LA BAIE, 2^e ÉTAGE
- PLACE FLEUR DE LYS, PRÈS DE LAURA SECORD
- PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS, ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE-BOURGEOIS, SAINTE-FOY
- CENTRE D'ACHATS CANADIEN, QUÉBEC
- PLACE LAURIER, MAIL SUD-OUEST, 2^e NIVEAU, PRÈS DE LA BAIE

Jeunesse, style, confort



COMPLET SPENCER pour homme TOUT UN PRIX

119⁹⁵

"MODÈLE" veston court à la taille, avec pantalon à plis avant

"TISSU" polyester et viscose

"COULEURS" automnales

"GRANDEURS" 36 à 46

Ca c'est vous offrir plus!

ECHÈNE & FILS INC.

- 4080 BOUL. SAINT-ANNE, MONTRÉAL (PRÈS DES CHUTES)
- GALERIES DE LA CAPITALE, PRÈS DE LA BAIE, 2^e ÉTAGE
- PLACE FLEUR DE LYS, PRÈS DE LAURA SECORD
- PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS, ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE-BOURGEOIS, SAINTE-FOY
- CENTRE D'ACHATS CANADIEN, QUÉBEC
- PLACE LAURIER, MAIL SUD-OUEST, 2^e NIVEAU, PRÈS DE LA BAIE

- 4080 BOUL. SAINT-ANNE, MONTRÉAL (PRÈS DES CHUTES)
- GALERIES DE LA CAPITALE, PRÈS DE LA BAIE, 2^e ÉTAGE
- PLACE FLEUR DE LYS, PRÈS DE LAURA SECORD
- PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS, ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE-BOURGEOIS, SAINTE-FOY
- CENTRE D'ACHATS CANADIEN, QUÉBEC
- PLACE LAURIER, MAIL SUD-OUEST, 2^e NIVEAU, PRÈS DE LA BAIE

MAISON DES SEMICONDUCTEURS

AT 286

- 16 MHz
- 1024 K mémoire
- Lecteur 5 1/4 et 3 1/2 HD
- Disque dur 40 MEG
- 28 MS IDE
- Clavier étendu
- Moniteur couleur Multisync
- Carte VGA 256 K
- Imprimante Raven 9101 ou modem 2400 BAUDS
- DOS 4.01 souris Genius



SPECIAL 2089\$

PLAZA LAVAL
2750, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
659-7767

Formation professionnelle

Québec verse un demi-million à la Donohue de Matane

MATANE — Le gouvernement du Québec verse une subvention de 500 000 \$ à la nouvelle usine Donohue, de Matane, dans le but de former une main-d'œuvre hautement spécialisée en technologie papetière.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

À Matane jeudi, le ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du

revenu et de la formation professionnelle, M. André Bourbeau, a ratifié une entente en ce sens en soutenant que par cet octroi, le

gouvernement démontrait clairement sa volonté d'inciter et d'appuyer les entreprises à investir dans la formation professionnelle de leurs employés.

L'usine Donohue de Matane ouvrira ses portes le mois prochain. Cette nouvelle usine de 294 millions \$, doit créer 125 emplois occupés majoritairement par des gens de la région de Matane. La subvention de 500 000 \$ permettra de réaliser un plan de formation rendu nécessaire par l'introduction de technologies de pointe à cette nouvelle usine qui se spécialise en pâte chimico-thermo mécanique blanchie.

Avant de se rendre à Matane, le ministre André Bourbeau s'est arrêté à Rimouski où, en compagnie des députés de Rimouski et de Matapédia, MM. Michel Tremblay

et Henri Paradis, il a incité les entreprises du milieu à bénéficier du Programme d'aide à l'intégration de l'emploi (PAIE).

Essentiellement, le PAIE est un programme de subventions salariales couvrant de 50 % à 100 % du salaire versé à un prestataire de la sécurité du revenu. Il s'adresse à la PME, les municipalités et les organismes communautaires.

Le ministre Bourbeau a dit que le Québec comptait actuellement 200 000 prestataires qui étaient aptes et disponibles au travail. « À tous égards, PAIE est un programme rentable pour tout le monde », a affirmé le ministre, les clients de la sécurité du revenu qui retrouvent leur autonomie par le travail, et les employeurs qui peuvent ainsi réduire les coûts d'adaptation d'un nouvel employé.

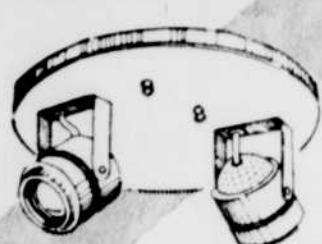
PRIX ÉCLAIRS

RABAIS DE 20 À 50%

SUR TOUTES LAMPES ET SUSPENSIONS MURALES

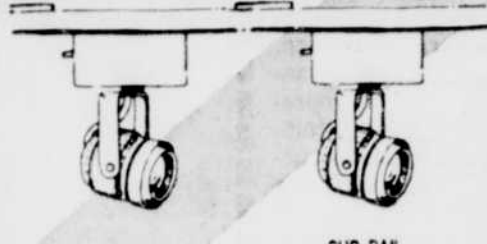
DU 3 AU 13 OCTOBRE

PROJECTEURS HALOGÈNES BLANCS ou NOIRS



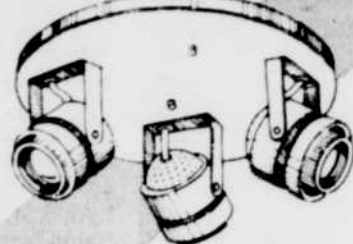
CANAPE DOUBLE

99\$



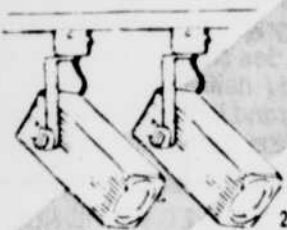
SUR RAIL
50W MR16

79\$



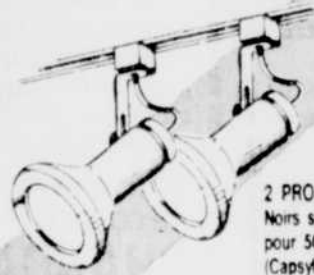
CANAPE TRIPLE

149\$



2 PROJECTEURS
HALOGÈNES
Blanc sur rail

79\$



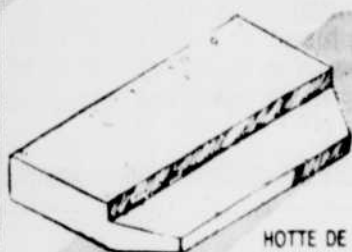
2 PROJECTEURS
Noirs sur rail
pour 50W halogène
(Capsytle)

69\$



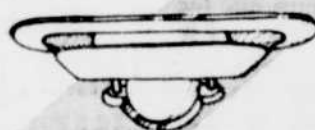
ENCASTRE
75W
Défecteur

21⁹⁵\$



HOTTE DE CUISINIÈRE
NUTONE
Amande
Modèle LL8130

39\$



MURALE HALOGÈNE
Blanc ou noir
Reg.: 239.95\$

160\$



ENCASTRE HALOGÈNE
50W CSA
Blanc ou noir
Reg.: 79.95\$

59⁹⁵\$

Ampoules en sus - Vente finale

Luminaire Mathieu

JONQUIÈRE
3653, boul. Harvey
542-0384

QUÉBEC
1240, Charest
683-2244

CHICOUTIMI
390, Saguenéens
549-8895

Tourisme : excellente saison pour Portneuf

Contrairement à l'ensemble du Québec, la région de Portneuf a connu une excellente saison touristique. Mais le défi réside maintenant dans l'amélioration des infrastructures d'hébergement, afin d'assurer un développement durable.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

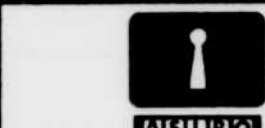
C'est l'avis exprimé par le président de l'Office du Tourisme de Portneuf (OTP), M. Louis Bédard, qui faisait connaître récemment le plan d'action de l'organisme. La fréquentation des kiosques de l'OTP a enregistré une hausse de 25 %, passant de 20 000 demandes d'information l'an dernier à 25 000 cette année. Sur ce nombre, 10 % proviennent d'Européens, sans compter les touristes du Centre de vacances de Saint-Ubalde, qui se chiffrent à 10 000 Français et 1800 Québécois.

M. André Laroche, de l'Association des hôteliers licenciés de Portneuf, attribue ce succès au fait que Portneuf a su attirer les touristes qui veulent s'offrir des vacances à prix abordable, ce qui est plus difficilement réalisable dans les grandes villes. Pour M. Bédard, la région a aussi accru sa visibilité.

Il est toutefois difficile de distinguer le nombre de touristes qui étaient uniquement de passage vers une autre destination de ceux qui ont effectivement visité la région. Mais un sondage effectué en collaboration avec l'Association des hôteliers licenciés de Portneuf devrait présenter un tableau plus exact de la situation. Les données devraient être disponibles à la mi-novembre. Il est cependant à noter qu'un des plus importants terrains de camping, à Ville de Portneuf, a enregistré une hausse de 35 % de sa clientèle. Et à Saint-Raymond, on n'a jamais vu autant de touristes que cette année.

Mais le succès de la saison dernière a fait apparaître des lacunes non négligeables au chapitre de l'hébergement, mais cette situation serait attribuable pour une grande part au chantier de Laurico, particulièrement pour les établissements de l'ouest portneuvois.

Ce problème en matière d'hébergement a d'ailleurs été abondamment abordé lors du récent colloque — Forum 90 — portant sur l'avenir économique de Donnacana.



Association de sécurité informatique
de la région de Québec

SOUPER-CONFÉRENCE

Sujet: La sécurité des télécommunications
Mythes et risques
Cette présentation analysera quelques-uns des mythes qui entourent la sécurité des télécommunications et introduira un langage non technique qui permettra d'analyser les risques qui y sont associés.

Conférencier: Robert Michon,
Groupe DMR

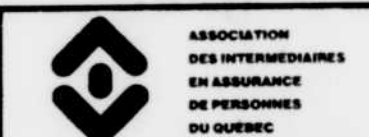
Date et heure: Le mercredi 17 octobre
1990, 17 heures
(accueil à 16 heures)

Lieu: Hotel Plaza Universel
3031, boulevard Laurier
Sainte-Foy

Coût: ☐ membre 30,00 \$
☐ non-membre 50,00 \$

Réservation avant le
15 octobre 1990

Auprès de Claire Girard
au 656-5544



DINER-CONFÉRENCE



Conférencière: Mireille Beauséjour,
m.b.a.

Sujet: La Gestion électronique du temps
en collaboration avec
Price Waterhouse

Lieu: Plaza Universel
3031, boul. Laurier,
Sainte-Foy

Date: Le jeudi 11 octobre 1990

Heure: 11 h 30 à 13 h 30

Coût: 13 \$

Pour réservation:
Mme Renée Gilbert au 832-7425

Anniversaires • Grandes Occasions • Événements Spéciaux

Nos salles de réception peuvent accueillir de 25 à 250 personnes

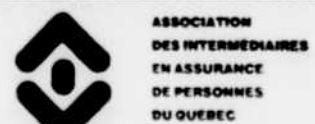
• mariages • anniversaires • diners d'affaires • thé • réunions
• fiançailles • réceptions • déjeuners • campagnes de souscription • défilés de mode

Des suggestions de menus et autres informations peuvent être obtenues
en téléphonant à notre service de banquet

LE BIFTHEQUE

La plus grande maison du bifteck en ville.

871-1717



DINER-CONFÉRENCE



Conférencier:
M. Real-J. Parent, a.v.a.

Sujet: La législation et vous

Lieu: Plaza Universel
3031, boul. Laurier
Sainte-Foy

Date: Le jeudi 11 octobre 1990

Heure: 11 h 30 à 13 h 30

Coût: 13 \$

Pour réservation:
Mme Renée Gilbert au 832-7425

Construction d'une nouvelle école à Saint-Augustin

Des citoyens proposent l'annexion avec Portneuf

Le comité de citoyens pour la construction d'une école secondaire au centre-ville de Saint-Augustin a décidé de mettre à exécution sa menace de se séparer de la commission scolaire Des Découvreurs et de s'annexer à la commission scolaire Portneuf, pour le primaire, et à la commission scolaire régionale Tardivel, pour le secondaire.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Du 9 au 21 octobre, les 4500 citoyens de 18 ans et plus des quartiers Lahaye, Portneuf, du Roy et des Coteaux à Saint-Augustin seront invités à se prononcer sur ce changement de commission scolaire.

C'est ce qu'a annoncé, hier, M. Jean-Claude Desroches, porte-parole du comité des citoyens.

Si les électeurs se prononcent majoritairement pour un changement, le comité entreprendra auprès du ministre de l'Éducation les démarches nécessaires à l'annexion qui toucherait 1600 élèves, dont 575 au secondaire.

La nouvelle Loi sur l'instruction publique (loi 107) permet, en effet, lorsqu'une majorité des

électeurs d'un territoire y consent, de présenter une demande de changement de territoire au ministre de l'Éducation.

L'école au centre-ville

La construction d'une école secondaire au centre-ville de Saint-Augustin constitue l'enjeu de cette annexion. « Nous sommes présentement à la croisée des chemins : ou bien nous acceptons passivement de laisser la commission scolaire Des Découvreurs construire une école secondaire pour nos enfants à l'extérieur de Saint-Augustin, ou bien nous prenons les moyens pour obtenir cette école dans notre communauté », a expliqué M. Desroches.

Actuellement, quelque 600 élèves du centre-ville de Saint-Augustin doivent sortir de Saint-Augustin pour aller à l'école secondaire. Pour ce faire, ils effectuent

quotidiennement une randonnée de 60 à 80 minutes en autobus d'écoliers. Selon les prévisions de clientèle, le nombre d'élèves dépassera le cap des 750, en 1994.

Avant de demander à la population de prendre position sur l'annexion, le comité des citoyens a obtenu de la commission scolaire Tardivel la confirmation qu'il y a effectivement un besoin pour une école secondaire complète (niveaux 1 à 5) à Saint-Augustin.

En outre, Tardivel s'engage à présenter, simultanément à la demande d'annexion, une demande pour la construction de cette école au centre-ville de Saint-Augustin.

Selon M. Desroches, qui est actuellement commissaire à la CS Des Découvreurs, la qualité de l'enseignement offert par Tardivel se compare avantageusement à celle des écoles secondaires Des Découvreurs, puisque 98 % des finissants sont admis au niveau collégial.

M. Desroches a rappelé que les parents de Saint-Augustin ont en-

trepris en 1985 des démarches pour l'implantation d'une école secondaire au centre-ville.

Après plusieurs demandes, la CS des Découvreurs reconnaissait, en décembre 1988, la nécessité de construire une école primaire-secondaire à Saint-Augustin. Parmi les lieux envi-

sagés se trouvait celui du centre-ville. En juin 1989, la commission scolaire décidait plutôt de construire l'école sur un emplacement situé dans un secteur limitrophe à Cap-Rouge et à Sainte-Foy. Depuis ce temps, la commission scolaire aurait continué ses études en examinant différents emplace-

ments de remplacement localisés à Sainte-Foy.

« Nous ne comprenons pas la volte-face de la commission scolaire, d'autant plus qu'elle a reconnu que le principal secteur de croissance de sa clientèle se situe à l'ouest de son territoire », d'expliquer M. Desroches.

Breton sollicite un 3e mandat

BERNIÈRES — Elu pour la première fois en 1984 puis reporté au pouvoir sans opposition en 1987, le maire de Bernières, M. Raynald Breton, propose de nouveau sa candidature aux 4046 électeurs bernérois.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Seulement deux des six conseillers municipaux élus sans opposition aux côtés du maire Breton il y a trois ans sont de retour sur les rangs. Il s'agit de M. Jacques Prive dans le quartier 3 (Vire-Crêpes) et de M. Christian Gre-

et M. Martin Belanger (quartier 5 — Des Erables).

Jusqu'à maintenant, aucun autre candidat n'a manifesté son intention de livrer bataille au maire sortant ou à l'un des membres de son équipe. La période des mises en candidature se termine vendredi prochain.

Conseiller économique à l'emploi du gouvernement du Québec, M. Raynald Breton, revient en piste pour compléter un certain nombre de dossiers qu'il juge prioritaires pour Bernières.

nier, dans le district électoral numéro 6 (Vicontent).

Raynald Breton a recruté quatre nouveaux venus sur la scène politique locale pour compléter son équipe. Il s'agit de M. Louis Gaudreau (quartier 1 — Du Parc), Mme Diane Fava (quartier 2 — Des Rochers), M. Yvon Levesque (quartier 4 — Coteau-Chevreuls)

Clinique d'Ophtalmologie
et de Verres de Contact de Québec

Dr Gilles Lafond, m.d.
C.S.P.Q. F.R.C.S. (O)

Dr Johanne Morency, m.d.
C.S.P.Q. F.R.C.S. (O)

VERRES DE CONTACT
DE TOUT GENRE

687-3326

1270, chemin Ste-Foy (adjacent à l'hôpital Jeffery Hale).
Ouvert également le mercredi soir.

PSYCHO-VIE
annonce ses groupes d'automne

- Ces femmes qui aiment trop
- Super femme... tes priorités

Aussi consultations individuelles

Demandez notre dépliant
657-7820
656-9096 651-2925

psycho-vie

GUY POIRIER
VÊTEMENTS POUR HOMME

Samuelsohn
Boss
Jacques Britt
Bugatti
Dikarpa

Complexe Hôtel Germain des Prés
1200, Germain-des-Prés
Sainte-Foy
658-8814

Stationnement gratuit - Service de valet

Rotac
une touche d'exotisme à votre décor

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN FÉVRIER 1991
afin d'éviter les taxes

Détails en magasin, rue Saint-Paul seulement.

NEUBLES
MARGEAU

110, RUE SAINT-PAUL, 692-0317
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 17H

VIDÉO
SERVICE DE
TRANSCODAGE
NTSC - PAL - SECAM
Transfert Vidéo & Duplication

TRANSCODAGE
INTERNATIONAL
& COPIAGE VIDÉO INC.

CARREFOUR DE LA CAPITALE
4715, des Replats, bureau 263
Québec, QC G2J 1B8
Tél.: (418) 624-3121
1-800-363-0979
Fax.: (418) 624-3120

NADINE
anciennement de chez
Yves Rocher

invite sa distinguée clientèle à
venir la rejoindre à compter du
11 octobre 1990 chez:

**COIFFURE ET
ESTHÉTIQUE
ZAPP**
Place des Quatre-Bourgeois
658-8034

atelier de design
GRANIT & MARBRE

LES ENTREPRISES
ROBERT CÔTÉ

- Distributeur de matériel électrique
- Spécialités industrielles

choix service qualité

QUÉBEC
104, Godbout Est
C.P. 238, Limoilou
Québec, QC G1L 4V8
(418) 626-1142 Fax: 626-7672
SAINT-ROMUALD
2044, 3e Rue
Saint-Romuald (QC) G6W 5M6
(418) 839-1257 Fax: 839-5848

Loi sur l'enseignement privé. Permis no CP0688

École de diction et de communication orale

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT
Début des cours:
29 octobre OU 31 octobre 1990

Contenu

- Principes de base de la communication
- Pose de voix
- Techniques de respiration et de projection
- Contrôle du trac (détente, concentration)
- Improvisation • Entrevues
- Le discours (les objectifs, le plan, les gestes, la posture, la tenue vestimentaire)
- Diction: rythme et intonation, système vocalique, liaisons et enchaînements, débit, pauses, articulation, etc.

COURS RÉGULIERS (soirs)
Durée: 32 heures

Quelques places disponibles pour le cours INTENSIF (5 samedis) du 13 octobre au 10 novembre 1990

Professeurs

- Angèle Grenier, professeur à l'Université Laval
- Richard Joubert, animateur à Radio-Canada
- Jean Dumas, animateur à Télévision Quatre Saisons et journaliste et

Renée Hudon, animatrice à Radio-Canada et comédienne

Pour information et inscription:
(418) 692-5073
Marie-Laurence Nadeau, directrice
31 1/2, rue d'Auteuil, Québec

SIMA PW-3000
L'AMPLIFICATEUR DE VOS rêves

MAINTENANT DISPONIBLE CHEZ ROTAC.

Intégré haut de gamme entièrement fabriqué au Québec et reconnu mondialement pour sa robustesse et ses performances musicales renversantes!

Transistor de sortie en métal à haut rendement
Entrée phono MM et MC

Transformateur toroïdal puissant
Châssis robuste et blindage efficace
Simple de montage et efficace
Cablage direct et amplification pure
Accompagnement technique

« Comment un amplificateur intégré de 775 \$ peut-il ainsi rivaliser avec nos références? »

SON HI-FI VIDEO #52

825\$

Ces produits sont à votre entière disposition pour une écoute comparative dans nos studios. Bienvenue!

Ferme le lundi
6 salles d'écoute
Service spécialisé en audio

rotac
électronique inc.
2873, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy
Magasin 653-7768
Service 653-4972

HAMEAU DU MASSIF CHARLEVOIX

32 300 pieds carrés **FACE AU FLEUVE**
2 000 \$ par année pendant 5 ans
Sans intérêt

Investissez au Hameau tout près du centre de ski Le Massif, à 20 minutes du Mont Ste-Anne. Développement de **320 immenses terrains** traversés d'une rivière. Très grand potentiel de plus-value.

«Charlevoix, c'est l'inséparabilité du fleuve et des montagnes, la gastronomie, le plein air...»
«Le Massif, c'est 13 à 20 pieds de poudreuse chaque hiver et le plus haut sommet du Québec: 770 mètres.»

Évitez la TPS
Avant janvier '91

PHASE I
VENDEUR 100%

AUCUN INTÉRÊT

Pour plus d'informations
Apportez votre carte d'affaires et envoyez-nous une photocopie de cette annonce par télécopieur au 418-683-9712

ou encore communiquez avec le responsable du projet M. Eric Foster
tél. 418-683-3579

Le Hameau du Massif est une réalisation de Charles B. Pettigrew et Ass.
1091, chemin St-Louis, Suite 206, Sillery G1S 1E2

SONATA 90 *neuve*

11 995*



L'illustration peut différer

Entretien normal gratuit
3 ans, 60 000 km.

GARANTIE
5 ANS
100,00 km



* Transport et préparation en sus

654-9292
2650, Dalton, parc Colbert
Sainte-Foy

SKI

PRIME

Urgent besoin d'équipements usagés



- LOT DE SKIS HAUT DE GAMME
- LOT DE SKIS DE LOCATION
- LOT DE SKIS DE MONITEURS
- LOT DE SNOW-BOARDS DE LOCATION

B A Z A R

AUBAINES
DU TONNERRE
SUPER
VENTE

JUSQU'AU 4 NOVEMBRE
FIN DE SEMAINE
SEULEMENT
de 9h à 16h
AU SOUS-SOL DU
CHALET PRINCIPAL

Stoneham
LA STATION TOURISTIQUE
848-2411

caroumat



1103, boul. de la Chaudière,
Cap-Rouge
653-3553

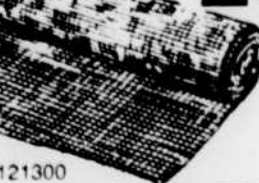


"Facilitez vos corvées d'automne!"

**JUTE
CODERRE**

protège contre les
intempéries, 40" de large

28¢
pi lin



121300

**CLÔTURE
À NEIGE**

4 broches, rouge, 48" x 50"



2288\$
ch

296115

SACS

100% plastique recyclé
Idéal pour ramasser les
feuilles, 26" x 36", pqt
de 10 # R26S

188\$
pqt



1768013

CÔNES

à rosiers et plantes vivaces
Protègent contre les
intempéries,
14" x 13" x 11 1/2"



198\$
ch

1764002

**BALAI
À GAZON**

Modèle à ressorts, 24
dents, manche de
54", # TPLR24



548\$
ch

6600856

**ENGRAIS
PRÉ-HIVER**

12-3-5, 9 kg, CIL # 30001

698\$
le sac



0047062

GARON



2901, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy
653-7258

Ouvert
lundi, jour de
l'Action de grâce

Dans le Parc Horizon

Pannes d'électricité à Sainte-Foy

Plus de 1700 abonnés d'Hydro-Québec ont été privés d'électricité, hier, à Sainte-Foy, lors d'une série de pannes qui ont affecté le réseau souterrain alimentant le Parc Horizon. Le service ne devait être rétabli que tard en soirée pour quelque 130 d'entre eux.

La panne initiale est survenue vers 5 h, hier matin, à la suite d'un incendie dans un puits d'accès, privant d'électricité 1735 clients de la société d'État. Après différentes manœuvres de sectionnement, Hydro-Québec a rétabli le service vers 8 h 50.

Comble de malchance, cinq heures plus tard, une retrocause appartenant à un entrepreneur prive endommageait le même câble souterrain, derrière le chantier situé à l'angle du chemin Sainte-Foy et du boulevard du Vallon, privant à nouveau ces clients du service électrique.

Dans un communiqué émis en fin d'après-midi, hier, Hydro-Qué-

bec a indiqué qu'elle compte apporter des «renovations majeures» prochainement au réseau souterrain du Parc Horizon, «un des plus anciens de la région» (il

a été construit dans les années 60).

«À la lumière des informations qui seront recueillies, l'entreprise sera en mesure de proposer des scénarios de réfection aux représentants de la ville de Sainte-Foy et aux citoyens du Parc Horizon d'ici la fin de novembre», a conclu un porte-parole d'Hydro-Québec.

Sacs écolo à Montmagny

MONTMAGNY — Le comité Ville en santé, à Montmagny, s'attend à obtenir un bon appui de la population locale pour l'utilisation de sacs écologiques qui sont en vente, depuis la semaine dernière, dans divers établissements commerciaux de l'endroit. L'Ecolo-sac est fait de nylon par une entreprise de Montmagny. Le marchand le vend 5 \$ puisque l'initiative vise l'autofinancement. Il est d'une grandeur suffisante pour remplacer notamment plusieurs sacs d'épicerie conventionnels. La ville a donné une contribution de 1000 \$ pour le démarrage et la promotion. André Blouin, porte-parole du comité, soutient que le consommateur a un rôle important à jouer dans la protection de l'environnement et que l'Ecolo-sac, s'il devient populaire, contribuera à économiser des ressources naturelles et à diminuer la consommation d'énergie nécessaire à la fabrication des sacs de papier ou de plastique.

BOUTIQUE



PIER OLIVIER

PROMOTION



30%
COLLECTION ALLEMANDE
POUR DAME



vêtements
hommes et femmes

884, St-Jacques, Québec
(face au Québec Hilton)
G1R 1X1
(418) 648-8771

du 6 OCTOBRE AU 13 OCTOBRE INCLUSIVEMENT



Venez voir votre race préférée!

EXPOSITION CANINE
90 RACES

Championnat toutes races et concours d'obéissance

6, 7 et 8 octobre
ARÉNA VAL-BÉLAIR
1136, boul. Pie XI Nord, Val-Bélair

HEURES: SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI
9 h à 17 h 30 approximativement, en conformation et obéissance

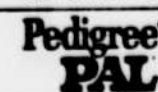
RACE	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	RACE	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
AFGHAN	13h	10h	11h	KEESHOND	10h10	10h45	9h
AKITA	9h	13h	12h	LABRADOR RETRIEVER	12h	12h	12h45
BARBET	13h	10h	11h	LEVRIER D'ITALIE	10h30	10h30	11h20
BEAGLE	12h30	9h	9h30	LEVRIER IRLANDAIS	14h	9h	12h
BERGER ALLEMAND	12h30	14h30	11h35	CHASSE APPO	11h	10h45	9h
BERGER ANGLAIS	12h30	14h30	11h35	MALAMUTE D'ALASKA	9h	12h55	11h
BERGER BELGE	12h30	14h30	11h35	MALTAIS	10h30	10h30	10h20
BERGER DES PYRÉNÉES	12h30	14h30	11h35	MATIFFE	9h55	10h45	9h55
BERGER SHETLAND	12h30	14h30	11h35	MONTAGNE DES PYRÉNÉES	9h55	10h45	9h55
BICHON FRISÉ	12h30	14h30	11h35	PETIT BASSET GRIFFON VENDEEN	14h	9h	12h
BORZOI	12h30	14h30	11h35	PINSCHER MINIATURE	10h30	10h30	10h20
BOULEDOQUE ANGLAIS	12h30	14h30	11h35	POINTER	10h30	10h30	10h20
BOUVIER DES FLANDRES	12h30	14h30	11h35	PUG	10h30	10h30	10h20
BULMASTIFF	12h30	14h30	11h35	RETRIEVER DE NOUVELLE-ECOSSE	12h	12h	12h45
CANICHE MINATURE	10h10	14h45	9h	ROTWEILER	11h25	9h40	11h
CANICHE NEIN	10h10	14h45	9h	SALAMI	10h	9h	12h
CANICHE STANDARD	10h10	14h45	9h	SAMOYED	11h25	9h	12h
CHOW-CHOW	10h10	14h45	9h	SCHNAUZER GEANT	11h25	9h	12h
COLLIE	10h10	14h45	9h	SCHNAUZER MINIATURE	11h25	9h	12h
DACHSHUND	10h10	14h45	9h	SCHNAUZER STANDARD	11h25	9h	12h
DALMATIEN	10h10	14h45	9h	SETTER ANGLAIS	14h15	10h45	12h45
DANEOIS	9h55	10h45	9h55	SETTER IRLANDAIS	11h	10h45	10h
DORSETMAN	9h55	10h45	9h55	SILVY TERRIER	10h30	10h30	10h20
ELKHOUND DE NORVEGE	14h15	10h45	14h35	SOFT COATED WHEATEN TERRIER	9h	11h30	14h
EPAGNEUL BRETON	14h15	10h45	14h35	STATFORDSHIRE BULL TERRIER	9h	11h30	14h
EPAGNEUL CAVALIER KING CHARLES	14h15	10h45	14h35	SAINT BERNARD	11h25	9h	12h
EPAGNEUL CLUMBER	14h15	10h45	14h35	SANTAL	12h	10h	11h
EPAGNEUL COCKER AMERICAIN	14h15	10h45	14h35	TERRIER BLANC DE WEST HIGHLAND	9h	11h30	14h
EPAGNEUL COCKER ANGLAIS	14h15	10h45	14h35	TERRIER DE MANCHESTER	10h30	10h30	10h20
EPAGNEUL PAPILLON	14h15	10h45	14h35	TERRIER DU NORWICH	9h	11h30	14h
EPAGNEUL SPRINGER ANGLAIS	14h15	10h45	14h35	TERRIER ECOSSAIS	9h	11h30	14h
FOX TERRIER	14h15	10h45	14h35	TERRIER KERRY BLUE	9h	11h30	14h
GOLDEN RETRIEVER	14h15	10h45	14h35	TERRIER TIBETAIN	11h	10h45	10h
GREYHOUND	14h15	10h45	14h35	VIZLA	14h15	10h45	14h35
HUSKY	14h15	10h45	14h35	WEIMARANER	14h15	10h45	14h35
IBIZAN HOUND	14h15	10h45	14h35	WELSH CORGI CARDIGAN	12h50	10h45	11h35
				WELSH CORGI PEMBROKE	12h50	10h45	11h35
				WELSH TERRIER	9h	11h30	14h
				WHIPPET	14h	9h	12h
				YORKSHIRE TERRIER	10h30	10h30	10h20

RENSEIGNEMENTS: 661-9131

ENTRÉE: Adultes: 4 \$
Enfants 7-12 ans: 2 \$

Plus de 65 ans: 2 \$
Enfants moins de 7 ans: gratuit

En
collaboration
avec



STATIONNEMENT GRATUIT

Le remaniement ministériel critiqué

Bourassa ne fait que changer les maux de place (Chevrette)

Le leader parlementaire de l'opposition officielle, Guy Chevrette, n'a vu rien de positif dans le remaniement ministériel annoncé par le premier ministre, hier, sinon que « M. Bourassa a joué avec les pièces du casse-tête

afin que cela ait l'air le moins fou possible ».

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Commentant le remaniement à partir de son bureau de Joliette,

M. Chevrette a été estomaqué de voir M. Bourassa confier le ministère des Affaires municipales, en plus de celui de la Sécurité publique et de la responsabilité de la Charte de la langue française, à l'ex-ministre de l'Éducation Claude Ryan.

« C'est M. Ryan lui-même qui a créé les tensions entre les municipalités et le Québec lorsqu'en 1990 il a convaincu le Cabinet de briser le pacte de 1979 interdisant aux commissions scolaires de prélever plus de 6 % de taxes au niveau local », a-t-il expliqué.

Pour M. Chevrette, en choisissant M. Ryan, le premier ministre « donne l'impression qu'il souhaite un affrontement ». « En nommant M. Ryan, a-t-il dit, le premier ministre ajoute l'injure à l'insulte ».

« Les changements de chaise » n'ont rien d'impressionnant pour le leader de l'Opposition. « Ça fait dur, a-t-il dit, essentiellement M. Bourassa ne fait que changer les maux de place. Le gouvernement vit de crise en crise, échoue par

tout, a précisé M. Chevrette, et son pompier c'est M. Ryan. »

Tout cela ressemble à de l'incompétence, selon le leader de l'Opposition. « Certains députés libéraux ont raison de dire que M. Bourassa tolère l'incompétence autour de lui », a-t-il précisé.

L'éducation

La nomination de l'ex-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Michel Page, à l'Éducation, n'a pas fait sursauter M. Chevrette. « M. Bourassa l'a mis là parce qu'il n'avait personne d'autre », a-t-il dit.

L'arrivée de M. Christos Sirros aux affaires autochtones est un peu surprenante, selon M. Chevrette qui se demande « ce qui peut bien le qualifier pour occuper ce poste, lui qui est spécialisé dans les affaires sociales ».

Pour la critique de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, François Gendron, le fait de diviser les responsabilités entre le ministre Michel Page et Mme Lucienne Robillard va à l'encontre du discours tenu par M.

Ryan voulant que le gouvernement « ne favorise pas les structures bicephales ».

« Cela démontre, a déclaré M. Gendron, que ce gouvernement n'a pas de direction, que dans bien des cas elle est associée à un seul homme. »

M. Gendron n'a rien contre la nomination de M. Page à l'Éducation, mais il se demande si ce dernier aura le goût de travailler « puisqu'il a déjà dit qu'il souhaitait quitter la vie publique ».

Claude Ryan

Quant à Mme Robillard qui se retrouve à l'Enseignement supérieur et à la Science, M. Gendron n'y voit rien d'encourageant. « Si elle a été incapable de diriger les Affaires culturelles, a-t-il dit, je me demande ce qu'elle va réussir à faire dans ses nouvelles fonctions. »

M. Gendron a loué M. Ryan et sa façon d'envisager son rôle au sein du gouvernement Bourassa.

« Le premier ministre aime la grande discipline de M. Ryan, a souligné le critique, il sait qu'il ne

causera aucun problème. M. Ryan est un travailleur infatigable qui mûrit ses décisions. On peut être en désaccord avec lui, mais il n'en demeure pas moins qu'il est l'unique élément de crédibilité de ce gouvernement. »

Pendant que M. Chevrette voyait d'un mauvais oeil l'arrivée de M. Ryan aux Affaires municipales, le président de l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec (UMRCQ), M. Roger Nicolet, s'en félicitait.

« Reconnu pour sa disponibilité et son acharnement à mener à bien diverses réformes, a-t-il souligné, il ne fait pas de doute que M. Ryan constituera un interlocuteur précieux pour le monde municipal. »

Le CPQ favorable à la nomination de Cherry

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a accueilli favorablement le remaniement ministériel annoncé hier par le premier ministre Robert Bourassa.

« Il s'agit d'un remaniement ministériel important qui donnera du muscle à une équipe ministérielle malmenée au cours des derniers mois », a déclaré le président du CPQ, M. Ghislain Dufour, dans un communiqué.

M. Dufour a aussi tenu à souligner la meilleure des chances au nouveau ministre du Travail, M. Norm Cherry, « un homme que le patronat devra apprendre à connaître davantage, compte tenu de ses origines syndicales ».

Cette nomination a évidemment été bien accueillie à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), dont M. Cherry a déjà été l'un des vice-présidents.

« L'expérience acquise par Normand Cherry à travers son action syndicale ne pourra que le rendre sensible à certains dossiers particulièrement importants pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses du Québec, comme ceux de la formation professionnelle et du plein emploi », ont de-

claré le président et le secrétaire général de la centrale, MM. Louis Laberge et Fernand Daoust.

De son côté, l'Union des producteurs agricoles se réjouit de voir que le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries sera aussi le titulaire du portefeuille du développement régional.

Elle souligne que la création d'un ministère de la Forêt répond également à une de ses demandes traditionnelles.

La création de ce ministère a également été accueillie avec satisfaction par les membres de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

« Avec la création d'un ministère des Forêts, le gouvernement du Québec confirme sa volonté d'assurer l'avenir de nos forêts et témoigne de l'importance qu'il reconnaît aux ressources forestières dans l'activité socio-économique des Québécois », a déclaré le porte-parole de l'Ordre, M. Denis Malenfant.

FERMETURE
BAIL TERMINE

de 30% à 65% de rabais

DERNIER
MOIS

• DERNIÈRE CHANCE

la maison du raton

PLACE CARTIER 740, boul. Charest Est 523-6311

Merci à notre distinguée
clientèle pour son
encouragement
depuis 5 ans!

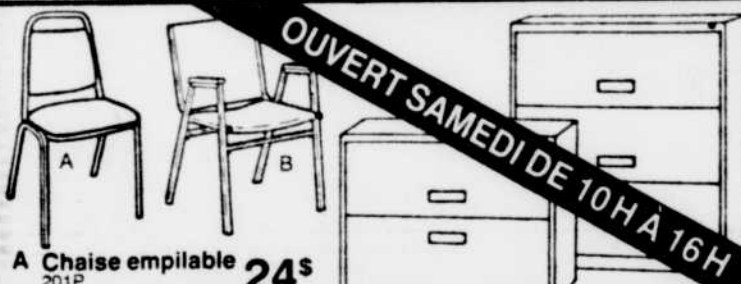
NEUF

BUREAU
BUDGET

UNE DIVISION DE AMEUBLEMENT DE BUREAU LA CAPITALE

1990, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Centre Lavoisier)
RÉGION (418) 1-800-463-1829 527-2593

OUVERT SAMEDI DE 10H À 16H



A Chaise empilable 201P 24\$
B Chaise empilable avec bras, tissu 1-24 28\$ ch.
PS11008 24-49 27\$ ch.
Ou Chaise empilable sans bras, tissu (non illustré) PS11009 50 et plus 26\$50\$ ch.

Classeur latéral
2 tiroirs # 1222 4 tiroirs # 1242 289\$ 489\$
3 tiroirs # 1232 (Barres de suspension en sus) 389\$ Beige, gris ou noir



Table pliante 30" x 60" 30" x 72" 109\$ 89\$ Noyer

Fauteuil dos bas PS10401 129\$
Fauteuil dos haut PS10400 149\$

A Sténo ergonomique pneumatique PS11427 79\$
B Chaise dessinateur pneumatique PS11437 149\$

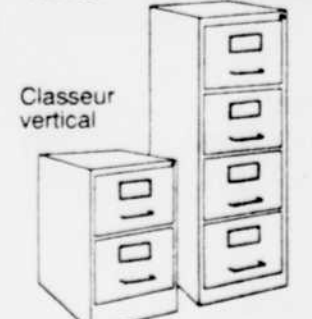


Table informatique 26" x 54" CAPWS4 Blanc, gris, amande 179\$

2 tiroirs 6-125 145\$
4 tiroirs 6-145 239\$
Beige, gris ou noir

Bureau 30" x 60" S60U3060F Blanc, gris, Devonshire 209\$

BUREAU BUDGET
Quantité limitée
Le produit peut différer du dessin
Livraison en 10 jours
Prenez en compte les droits de crédit ou de chèque
Si porte au comptant 5% de rabais
à administration

AMEUBLEMENT DE BUREAU LA CAPITALE INC.

HEURES D'OUVERTURE:
Du lundi au jeudi: 8 h 30 à 17 h 30
Vendredi: 8 h 30 à 17 h 00
Samedi: 10 h 00 à 16 h 00

SPÉCIAUX

D'AUTOMNE

SE TERMINENT LE 10 OCTOBRE 1990

Vivaces

(plus de 325 variétés)
Pots de 4 pouces
rég.: 2.99 \$ pour 1⁷⁹ \$

Potentilles et Spirées

1 gallon
rég.: 9.99 \$ pour 5⁹⁹ \$

Bouleau Youngii

(le vrai bouleau pleureur)
200 cm
rég.: 79.99 \$ pour 59⁹⁹ \$

Cerisier de l'Amur

Prunus maackii (tronc et branches à écorce rougeâtre)
200 cm
rég.: 49.99 \$ pour 24⁹⁹ \$

Épinette bleue

Hoopsil
(la plus bleue de toutes les variétés)
à partir de 89⁹⁹ \$

Genévriers

Bar Harbor 40 cm rég.: 27.99 \$
Andora Compacta 50 cm rég.: 27.99 \$
Danube bleu 50 cm rég.: 29.99 \$
pour 16⁹⁹ \$

Rosiers

rég. 10.99 \$ — 3 pour 24⁹⁹ \$
— 10 pour 69⁹⁹ \$

Autres spéciaux sur place

Écorce de pin

de l'est rég.: 9.99 \$ pour 5⁹⁹ \$
de l'ouest rég.: 13.99 \$ pour 7⁹⁹ \$

Paillis de cèdre

rég.: 8.99 \$ pour 4⁹⁹ \$

Cônes à rosiers

Petit 15" x 12" 1⁹⁹ \$
rég.: 2.99 \$ pour 1⁹⁹ \$
Gros 18" x 18" 2⁹⁹ \$
rég.: 3.49 \$ pour 2⁹⁹ \$

Texel blanc

pour protection à partir de 2⁹⁹ \$/m linéaire

Mangeoire

d'oiseaux DCN 12⁹⁹ \$

rég.: 17.99 \$ pour 12⁹⁹ \$

Tournesol noir

sac de 20 kg 19⁹⁹ \$



centre jardin
HAMEL

ANCIENNE-LORETTE
6029, boul. Hamel

CHARLESBOURG 1169, 80^e Rue est
SAINT-FOY Halles de Sainte-Foy

BEAUPORT 1350, boul. des Chutes
SAINT-DAVID 4800, boul. de la Rive-Sud

Ouvert le dimanche
de 10 à 17 heures
Également ouvert le
«Jour de l'Action de grâces»
de 9 à 17 heures

Nouveau ministre délégué aux Affaires autochtones

Sirros entend mettre l'accent sur la « réconciliation »

Le nouveau ministre délégué aux Affaires autochtones, Christos Sirros, entend mettre l'accent sur la « réconciliation » au lendemain de la crise d'Oka. « Il faut tirer la leçon que nous ne gagnerons rien par la confrontation », a-t-il indiqué hier après son assermentation à ce poste.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Peu familier avec le délicat dossier de la négociation avec les Amérindiens, M. Sirros voudrait « commencer par écouter avec sympathie » les revendications

des autochtones, mais il devra rapidement confronter ses vues avec plusieurs ministres seniors du conseil des ministres, notamment la ministre de l'Énergie, Mme Lise Bacon, qui ne cache pas sa hâte de voir s'amorcer le harna-

chement de la rivière Grande-Baleine. « Je ne vois pas ça en termes de batailles mais d'avancement des dossiers de façon à assurer la réconciliation », soutient M. Sirros.

De son côté, le ministre Picotte n'a pas caché que le premier ministre a eu à le « convaincre d'aller à l'Agriculture. Je préférerais d'autres défis. » La décision du premier ministre de lui confier aussi la responsabilité du développement régional — qui était assumée par Mme Bacon — est pour beaucoup dans sa décision d'accepter ce « nouveau défi ».

M. Picotte dit tourner la page « sans amertume » sur son passage aux Affaires municipales en dépit de la crise qui a marqué la décision du gouvernement d'envahir le champ de l'impôt foncier. « La situation aurait pu être beaucoup plus dramatique » soutient le ministre qui est « persuadé d'avoir réveillé le gouvernement » dans ce dossier. Il avait alors menacé de démissionner si le gouvernement ne garantissait

pas une meilleure consultation des élus municipaux.

À l'Éducation, l'ex-ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, se dit particulièrement conscient de la situation dans plusieurs écoles sur l'île de Montréal où les tensions linguistiques se font de plus en plus vives. « Je sais que ce ne sera pas facile mais on va goaler les pucks dans les meilleurs intérêts du Québec », lance-t-il aux journalistes.

Les jeunes Québécois doivent « être sensibilisés davantage aux humanités et prendre contact avec la musique et la poésie beaucoup plus tôt », soutient par ailleurs le ministre qui juge insensé que ses propres enfants « connaissent bien Roch Voisine mais pas Félix Leclerc ». Sans vouloir critiquer son prédécesseur à l'Éducation, M. Pagé entend proposer des « orientations renouvelées », notamment en matière d'enseignement du français et de l'histoire.

De son côté, le député de La Peltre, M. Lawrence Cannon, était visiblement heureux d'être le seul député à accéder au conseil des ministres dans ce remaniement. D'autant plus, soulignait-il, que la région de Québec conserve ainsi son poids au conseil des ministres en dépit du départ de M. Yves Séguin.

Mutée aux Affaires culturelles, l'ex-ministre des Communications, Mme Liza Frulla-Hébert, estime que le Québec entre « dans une période cruciale et déterminante pour le développement de notre culture en Amérique du Nord » à l'heure de la réflexion sur son devenir constitutionnel.



LA CRAPAUDIÈRE...
ÇA SAUTE AUX YEUX!
ABONNE-TOI
VITE!!!

**STATION
TOURISTIQUE
LA
CRAPAUDIÈRE**
Route 277
Saint-Malachie
642-5171
Située à 45 minutes des ponts

NOUVEAUTÉS

- Hébergement au pied des pentes (condos et chalets)
- Aménagement majeur du chalet des skieurs
- Bar nouvellement transformé
- Service de casiers
- Nouvelles pentes
- Et encore plus...

SKI BAZAR (organisé par André Lalonde Sport)

Dépôt seulement les 13-14 octobre de 10 h à 16 h (samedi et dimanche)
Vente 20-21, 27-28 octobre (samedi et dimanche)
Egalement, vente de vêtements et équipements de ski avec un rabais de 10 à 50%
Venez sentir l'accueil chaleureux et profiter de nos activités pensées pour vous lors de nos deux fins de semaine de prévente, les 20-21 et 27-28 octobre 1990.
Heures d'ouverture: de 10 h à 17 h.

ACTIVITÉS AU PROGRAMME LES 27 ET 28 OCTOBRE

- Clowns et ballons pour les jeunes
- Disco
- Café et beignes gratuits en après-midi, gracieuseté de **DUNKIN' DONUTS** Ca vaut le détour.
- Spectacle de sauts acrobatiques avec l'Équipe Philippe Laroche
- Québec Aventures Passions, une entreprise de forfaits d'aventures, offrira, pour un léger tarif, des balades de rafting sur la rivière Etchemin. Habits chauds et de pluie sont de rigueur.
- Démonstration et cours de parapente (parachute de montagne)

**SKIEZ LA DIFFÉRENCE
À MEILLEUR COÛT**

Des conditions de ski exceptionnelles

- Pentres très larges, longues. Près de 2 000 mètres
- Notre montagne a une dénivellation de 290 mètres
- 3 pistes sous-bois dont une dans une érablière
- Système d'enneigement permettant d'avoir la meilleure surface skiable de la Rive-Sud
- Une surface skiable égale de l'ouverture à la fermeture

Centre de ski à caractère familial

Devine à quel prix?

À DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX

VENTE 90-91		
BILLETS DE SAISON (incluant le ski de soir)	* Avant 28 oct.	* Après 28 oct.
Adulte	295\$	325\$
Étudiant 18-21 ans	225\$	245\$
Étudiant 6-17 ans	190\$	205\$
5 ans et moins	gratuit	gratuit
65 ans et plus	225\$	245\$
* carte d'étudiant obligatoire		
ABONNEMENT FAMILIAL		
1re personne	295\$	325\$
2e personne (conjoint ou enfant*)	250\$	275\$
3e personne*	130\$	145\$
4e personne*	115\$	125\$
Personne additionnelle*	65\$	70\$
* enfant de moins de 21 ans		
BILLETS DE SAISON: SOIR	125\$	
15 h à 22 h (du mercredi au samedi inclusivement) Carte d'identité obligatoire. Visa, MasterCard acceptées		
* TPS en sus		

À PARTIR DU 13 OCTOBRE 1990
LA STATION EST OUVERTE TOUTES
LES FINS DE SEMAINE DE 12 h à 16 h

RESTAURANT

La Campagne

Spécialité:
mets vietnamiens

Apportez votre vin!

**VEZ DÉCOUVRIR LES
PLATS PARTICULIERS AU
VIETNAM QUE VOUS NE
RETROUVEREZ PAS
AILLEURS.**

— **FRUITS DE MER**
— **LÉGUMES**
— **VOLAILLE, etc.**

15%

de rabais sur la facture totale
sur présentation de cette an-
nonce. **NON APPLICABLE** avec
toute autre promotion. 1 cou-
pon par client. Valable jusqu'au
31 octobre 1990.

555, rue Saint-Jean, Québec
Rés.: 525-5247

**LES ANNONCES
CLASSÉES**

LE SOLEIL

647-3311

ça sonne !

SEUL UN
SPÉCIALISTE
POUVAIT
COMBINER
SÉCURITÉ ET
PERFORMANCE



LE CPG INVESTISSEUR

Le CPG Investisseur de la Fiducie Desjardins allie sécurité et performance. Il s'agit d'un certificat de placement garanti (CPG) dont les intérêts mensuels ou trimestriels sont versés dans un Fonds de placement Desjardins de votre choix. Vous pouvez donc diversifier votre portefeuille et ainsi envisager un rendement plus élevé à long terme.

Ce nouveau produit reflète bien l'orientation qu'a choisie la Fiducie Desjardins. Au moment où les autres « trusts » ont tendance à devenir des supermarchés de services financiers, la Fiducie Desjardins concentre ses efforts afin de vous offrir des produits plus performants.

Venez rencontrer l'un des spécialistes de la Fiducie Desjardins et informez-vous au sujet de notre gamme de services financiers.

Et jusqu'au 16 novembre 1990, profitez d'une prime de 0,125 % sur le CPG Investisseur.

La Fiducie Desjardins se réserve le droit d'annuler cette prime en tout temps.



Fiducie Desjardins
POUR GÉRER L'AVENIR

Chicoutimi : 549-5746/1 800 463-9657

QUÉBEC : Charlesbourg : 626-2340/1 800 463-6230
Courtage en valeurs mobilières : 1 800 361-5005

Sainte-Foy : 653-6811/1 800 463-4792



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

Le monde municipal attend Claude Ryan de pied ferme

MONTREAL (PC) — Pivotal du remaniement ministériel annoncé hier, le départ de M. Claude Ryan de l'Éducation suscite bien des regrets, même au sein d'organismes qui ne relevaient pas de ce ministère. Mais le monde municipal, lui, l'attend de pied ferme.

Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, y va même d'une mise en garde sévère : « Le monde municipal sera bien servi par cette nomination si M. Ryan met la même énergie à défendre le monde municipal que celle qu'il a mise à rompre unilatéralement le pacte fiscal de 1981 », indique un communiqué émis par le cabinet du maire.

Les municipalités du Québec ont encore sur le cœur l'incursion des commissions scolaires dans le champ de taxation foncier, tel qu'annoncé au printemps dernier. Que M. Ryan traverse maintenant la clôture « est-ce du machiavélisme de la part du premier ministre? », déclare en riant le président de la Fédération des commissions scolaires, M. Guy D'Anjou.

On fait toutefois confiance à M. Ryan dont on vante la rigueur, le sérieux, la disponibilité, l'acharnement. « Cette nomination nous indique en fait que le gouvernement reconnaît l'importance du partage des responsabilités et nous comprenons qu'il entend y porter une attention en profondeur », a déclaré le maire de Laval et vice-président de l'Union des municipalités du Québec, M. Gilles Vaillancourt.

Presque dans les mêmes termes, le cabinet du maire de Montréal, M. Jean Dore, a indiqué interpréter cette nomination comme une volonté gouvernementale de mener à bien les négociations sur le partage des responsabilités



Claude RYAN

entre le Québec et les instances municipales.

Une première mission attend d'ailleurs M. Ryan, selon l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec UMRCQ : celle de contenir les possibles ingérences du comité de huit ministres annoncé jeudi par le président du Conseil du Trésor Daniel Johnson qui pourrait être tenté, question d'économie, de transférer au palier local des responsabilités gouvernementales.

Par contre, l'UMRCQ dit apprécier que M. Ryan soit également titulaire de la Sécurité publique, ce qui favorisera le développement de « véritables politiques de sécurité civile pour les régions du Québec ».

Du côté du monde de l'éducation, seules les associations étudiantes ne pleurent pas le départ de Claude Ryan. Mais, tant à l'ANEEQ qu'à l'Association étudiante en sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal, on indiquait hier ne pas s'attendre pour autant à un changement de politique, notamment sur la hausse des frais de scolarité, de la part de la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Lucienne Robillard.

« Mais on peut peut-être espérer un peu moins de mépris », ajoutait Pierre-Paul Saint-Onge, de l'Association étudiante de l'UQAM, en évoquant les rires de M. Ryan en pleine Assemblée nationale lors d'arrestations d'étudiants à la suite de manifestations au printemps dernier.

À l'inverse, M. Patrick Kenniff, président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, notait à regret le départ de M. Ryan, « un homme qui était à notre écoute, qui s'intéressait aux universités et qui a réglé plusieurs de nos problèmes dont, en partie, l'important dossier du financement ».

M. Kenniff se disait toutefois tout disposé à collaborer avec Mme Robillard, « que nous apprendrons elle aussi à connaître ».

Vu avec scepticisme par certains, le passage de M. Michel Page de l'Agriculture à l'Éducation ne semblait pas par ailleurs traumatiser les commissions scolaires.

Enfin, et le Conseil du patronat, et la FTQ, par les voix de MM. Ghislain Dufour et Fernand Daoust, ont tenu à souligner leur regret de voir M. Ryan quitter le ministère de l'Éducation en raison de sa très grande connaissance des dossiers.

6-7-8
OCTOBRE
SEULEMENT

VENTE D'AUTOMNE

EN PÉPINIÈRE

Rabais
50%

Rosiers, conifères, vivaces
Arbres en panier, fruitiers et petits fruits

Rabais
20% à 50%

Rabais
SUR ARBRES ET ARBUSTES
(tout est réduit à l'exception des cèdres à haies et feuillus à racines nues)

Rabais
50% PICEA GLAUNCA 125 cm
idéal pour brise vent ou écran

Engrais d'automne 12-4-12 15 kg 13⁹⁵ \$
Engrais d'automne 12-4-12 15 kg 18⁹⁵ \$
+ herbicide

CÔNES À ROSIERS petits: Rég.: 2⁷⁵ \$ Spéc. 1⁷³ \$
gros: Rég.: 3⁴⁰ \$ Spéc. 2¹⁷ \$

ÉPINETTE BLANCHE

125 cm

Rég.: 69⁹⁵ \$

Spécial

34⁹⁵ \$

ÉGALEMENT

Insecticide pour le bois de chauffage
Clôture à neige en bois ou plastique, membrane géotextile, filet Jute
Bon choix de bulbes d'automne

DERNIÈRE CHANCE AVANT LA TPS

Livraison GRATUITE la journée même dans un rayon de 20 kilomètres
Jusqu'à épuisement des stocks

Service professionnel de plantation

L'automne, le temps idéal pour concevoir vos aménagements, n'attendez pas la saison du printemps! Nous offrons croquis et plans d'aménagement complets, adaptés à vos besoins.



8295, 1re Avenue
Charlesbourg
623-5401



Boutique
JOSÉE LAURENT



La mode
automne-hiver
vue
autrement...

Pour taille épanouie
grandeurs 12-24 ans

Ce qui nous tient à cœur: que vous soyez, Madame, à la fois habillée avec élégance et raffinement dans un vêtement vous mettant à votre avantage dans les meilleures coupes.

Venez nous
confier votre
élégance



en exclusivité
Jean Clair
Le Gaillard

Place de la Cité
Basilaire 2
654-1388



LE NU-BUK

Le cuir et l'agneau
renversé par
Montagnes
& Forêts

POUR HOMMES ET FEMMES

Des vêtements
authentiques et
confortables dont
la femme et
l'homme
contemporains
ne se lassent
pas. La
perfection tant
par le choix des
peaux que par
l'exécution de la
coupe et des
finitions. Alors,
cédez à la
tentation, il n'y a
pas de folie plus
raisonnable...

Directement du
fabricant:
blousons,
vestes en cuir et
en daim.

VÊTEMENTS EN
AGNEAU
RENVERSÉ

OUVERT TOUS LES JOURS,
MÊME LE DIMANCHE

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Samedi et dimanche de 10 h à 17 h

LA COMPAGNIE DES MONTAGNES ET FORÊTS
31, rue de la Canoterie
Québec G1K 3W3
Vieux-Port (418) 692-5446

Nous avons horreur des citrons.



Chez Micro Logic, nous préférons
la gamme des produits Macintosh^{MC} d'Apple^{MD}

Parce qu'il s'agit d'un matériel à la fois puissant et facile à utiliser. Que ce soit pour le bureau, le commerce, l'atelier ou la maison, ce sont les produits Apple^{MD} qui s'adaptent à vos besoins... et non le contraire!

Parce qu'ils abattent les barrières de l'incompatibilité. Si vous possédez déjà un système informatique, vous serez étonné de constater à quel point la souplesse des produits Apple^{MD} leur permet de faire bon ménage avec le matériel conçu par d'autres fabricants.

Parce que nous avons horreur des citrons.



Concessionnaire autorisé

2786, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec)
(418) 658-6624

MICRO
LOGIC

Négos chez GM: dernier sprint avant la grève

TORONTO (PC) — General Motors et le syndicat représentant ses 36 500 employés ont affirmé être prêts à poursuivre les négociations durant le week-end de l'Action de Grâce afin d'essayer de parvenir à une entente avant mercredi prochain, journée à laquelle la grève sera déclenchée faute d'accord.

« Je ne vois pas pourquoi nous ne parviendrions pas à nous entendre avant mercredi », a dit hier le négociateur en chef pour GM, M. Rick Curd, après que le géant de l'automobile eut déposé une offre sur la table de négociations.

Les deux parties ont déclaré que, dans leur ensemble, les propositions ressemblaient à celles que contient l'accord passé le mois dernier entre Ford Canada et ses 12 800 employés, après une grève de neuf jours.

Au cours de conférences de presse tenues séparément, les représentants de GM et ceux des travailleurs de l'automobile se sont tous montrés optimistes : se-

lon eux, une entente pourrait survenir avant mardi soir, minuit.

Si une grève survenait, elle pourrait entraîner la fermeture des 13 usines de GM au Québec et en Ontario.

Le président du Syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile, Bob White, a toutefois mentionné que les pourparlers pourraient se heurter à une pierre d'achoppement : l'intention manifestée par GM de couper 700 emplois dans son usine de Windsor, en Ontario. Usine qui emploie actuellement 2500 personnes pour la fabrication de housses de sièges et autres éléments de finition des voitures.

En Bref

■ Capitale du meurtre : Montréal conteste son titre

OTTAWA (PC) — Montréal n'est pas la capitale du meurtre, a protesté hier le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal à la suite de la publication de statistiques à ce sujet hier. « Ce n'est pas la ville de Montréal qui enregistre le taux d'homicides le plus élevé au Canada, mais la grande région métropolitaine de Montréal, a-t-on précisé. Ceci fait une sérieuse différence. » La région métropolitaine va de Mirabel à Beloeil, de Repentigny à Vaudeville.

■ Voleur retrouvé

SAINT-PIERRE — Un individu qui venait de s'introduire avec effraction dans un commerce de Saint-Pierre, île d'Orléans, a été retrouvé par un chien pisteur de la Sûreté du Québec, à l'issue d'une fuite dans les bois, au milieu de la nuit de vendredi. L'homme, un Beauportois de 26 ans, s'était introduit au restaurant Le Canadien errant, vers 3 h. L'un des propriétaires, alerté par le système d'alarme, est alors accouru sur les lieux. Se disant armé, le voleur l'a menacé et s'est enfui après lui avoir asséné un coup. L'intervention du maître de chien de la SQ devait finalement conduire, vers 8 h 30, à la découverte de l'homme, qui se trouvait sous une galerie, à mille pieds de là. Il a comparu, hier, au palais de justice de Québec.

Vol dans un dépanneur : la victime hors de danger

« Les employés de dépanneur devraient adopter la même politique que ceux des banques : ne pas intervenir en cas de vol à main armée. On éviterait ainsi des incidents fâcheux comme celui de jeudi soir, qui a failli coûter la vie au propriétaire du dépanneur Esso, de Charlesbourg. »

par MICHELE LAFERRIERE
LE SOLEIL

Michel Deslauriers, porte-parole de la police de Charlesbourg, déplore la tentative de meurtre de jeudi soir, au cours de laquelle Jacques Guay, résident de Beauport et propriétaire du dépanneur Esso, à Charlesbourg, a été atteint d'une balle de calibre 38.

« Même s'il arrive rarement que des coups de feu soient tirés, les vols à main armée représentent un véritable problème pour tous les corps policiers de la région de Québec », mentionne M. Deslauriers.

Jeudi, en fin de soirée, un jeune

homme armé d'un revolver de calibre 38 s'est présenté au commerce de Jacques Guay, sis au 335 Notre-Dame, à Charlesbourg. Après que le malfaiteur eut tiré un coup de semonce au plafond, le proprio a saisi un bâton et s'est dirigé vers l'individu. Celui-ci a alors fait feu sur M. Guay, qui a été touché à l'abdomen.

Une altercation s'ensuit entre les deux hommes. Le bandit a été blessé à la tête et au visage, mais a réussi à prendre la fuite à pied, laissant l'arme du crime à l'intérieur du dépanneur.

De son côté, Jacques Guay, 52 ans, a dû être conduit à l'hôpital; il a été opéré hier. Sa vie est hors de danger, même s'il a subi une sérieuse blessure.

La direction de la protection publique de Charlesbourg lance un appel à la personne qui lui a transmis de façon anonyme une information concernant cette tentative de meurtre. Cette personne est priée de téléphoner au 624-7611; elle pourra conserver son anonymat si elle le désire.

Pour trouver
choix, bas prix
et service!

St-Raymond
VILLE DE L'AUTOMOBILE

Québec: 692-1315
Local: 337-2204
SAUVAGEAU
PONTIAC BUICK GMC LTEX

ST-RAYMOND
Automobiles Inc.
Local: 337-4646 Québec: 692-0119

DALTON Inc.
FORD MERCURY
Québec: 692-0903

GM
Germain
ST-RAYMOND
Québec: 692-0975 337-2226

ST-RAYMOND
PLYMOUTH CHRYSLER
Québec: 692-4485 Local: 337-6777

Futurauto
TOYOTA
Québec: 875-1878 337-6745

LUXOTO
HYUNDAI ST-RAYMOND
Ligne Watt 1-800-463-3818 337-2234

7
CONCESSIONNAIRES
1
SEUL ENDROIT

LE RENDEZ-VOUS DES CONNAISSEURS!

LA FLORIDE!

VOTRE VILLA
AU SOLEIL
UN RÊVE
RÉALISABLE

- Un groupe d'hommes d'affaires québécois développent actuellement un secteur situé à 5 miles de l'aéroport de West Palm Beach.
- 238 maisons usinées offertes à compter de 45 000\$.
- Projet "clé-en-main": terrain paysager, Florida room, tentures, tapis, appareils électriques, climatisation centrale (thermopompe).
- 30 miles de Fort Lauderdale, 6 miles de la plage, longent un terrain de golf et en bordure d'un canal conduisant à la mer.
- Possibilités intéressantes de financement, taux 8 1/4%.
- Rabais de 3000\$ à 5000\$ si commandée avant le 15 octobre 1990.

Information et
réservation
pour conférence

872-5800

Projet conçu pour
les Québécois.



**3 DERNIERS
JOURS**
LES SAMEDI, DIMANCHE
ET LUNDI
6, 7 ET 8 OCTOBRE

SKI STONEHAM SKI PRIME SKI STONEHAM

LA REVOICI ENFIN...
LA CÉLÈBRE VENTE

SKI PRIME

LA TORNADO DES PRIX
REPART DE PLUS BELLE

Nos camions sont revenus
bondés de nouveau stock en-
core plus excitant, il n'en tient
qu'à vous d'en profiter!

**VÊTEMENTS
DE SKI**

RABAIS JUSQU'À

Gants et mitaines

40%
de rabais

Tous nos
chandails de ski

1/2 prix

80%

Toutes nos
tuques

1/2 prix

Bâtons de ski
Sport Mode
Prix cour. 35 \$

14⁹⁹
la paire

**ENSEMBLES
DE SKI**

ENSEMBLES DE SKI
COMPLETS
POUR ADULTES

Skis: ELAN 911 ou 935
Fixations: Salomon 547 Sport
Bottes: Alpine
Bâtons: Sport mode
P.P.M. 550 \$

199\$
1 ens.

ENSEMBLES COMPLETS
POUR JUNIORS
à compter de

149\$

Programme d'échange inclus

**BOTTES
DE SKI**

BOTTES DE SKI
COURSE

Raichle Flexon Comp. DD, Raichle
Flexon Comp. V.I.P., Rossignol R900,
chauffantes, Lange XR1, chauffantes
P.P.M.
jusqu'à 600 \$
UN SEUL PRIX

299\$
la paire

BOTTES RAICHLÉ,
HAUTE PERFORMANCE
Modèles: 960, P.P.M. 460 \$
860, P.P.M. 425 \$
760, P.P.M. 415 \$

99\$
la paire

SKIS "DEMO"

Haute performance
avec fixations
P.P.M.

Jusqu'à
770\$
à compter de
199\$
la paire

**SNOWBOARD
KEMPER**

Free Style
89-90
avec fixations
De plus, recevez
GRATUITEMENT un chandail
à manches longues KEMPER
d'une valeur de 28 \$

398\$

APPORTEZ VOS
SKIS USAGÉS

au **SKI PRIME-BAZAR**

Stoneham
LA STATION TOURISTIQUE

Brunelle
SPORT VACANCE
Les articles neufs seront vendus samedi et lundi seulement.

SKI PRIME SKI STONEHAM SKI PRIME SKI STONEHAM

**La jeune
CHAMBRE DE
COMMERCE
du Québec métro**



FORUM
Verité

La Jeune Chambre de
Commerce du Québec métro
et M. Jean-Paul L. Allard,
maire de Québec, ont
ouvert au FORUM VERITE
à l'Hotel de ville.

**Le défi du
développement
régional**

Le mercredi 10 octobre 1990

17h GOUTER

18h FORUM

19h Prix de présence

Le FORUM VERITE
se tiendra à la Cour du Palais
de la culture de Québec.



155 membres
188 non-membres
R.S.V.P. 522-6937

Le développement
régional est un enjeu
pour tous les Québécois.
Participez à ce défi.

ISO

DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE
ORGANISATIONNEL
AFFAIRES PUBLIQUES

À l'heure du désengagement de l'État Centraide s'attend à voir les demandes se multiplier

Alors que le gouvernement québécois s'apprête à réviser tous ses programmes pour combler un déficit de 700 millions \$, Centraide-Québec, qui est en pleine campagne de souscription, s'attend à voir se multiplier les demandes d'aide de la part des organismes qui vont tomber sous le couperet de l'État.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

« Évidemment Centraide ne peut pas suppléer à 100 % au désengagement de l'État, mais pour chaque dollar où le gouvernement se retire, les organismes d'aide peuvent palier jusqu'à 40 % », a indiqué, hier, M. Jacques Pelletier, directeur des communications à Centraide-Québec.

Ainsi la Ferme de l'Espoir à qui Centraide fournit une subvention de 45 000 \$ en aurait besoin du double pour arriver. « Par contre, sans l'aide de Centraide, elle disparaîtrait comme bien d'autres d'ailleurs », de dire M. Pelletier. Dans la région, plus de 140 organismes sur les 160 qui avaient fait une demande d'aide l'an dernier, ont pu compter sur Centraide. Trois millions \$ — 85 % des recettes — ont été redistribués à des organismes pour jeunes, toxicomanes, femmes battues, personnes handicapées, etc.

Mais pour atteindre de pareilles sommes d'argent, Centraide-Québec peut compter sur un réseau de 12 000 bénévoles plus 26 représentants d'entreprises qui lui sont prêtés pour trois mois.

« C'est une structure sans pareille », de dire M. Larry French, ancien vice-président à la Fédération des caisses populaires Desjardins, et délégué d'entreprise. Prête pour une 2e année, M. French supervise la campagne dans 204 caisses populaires de la région de Québec mais également dans Charlevoix, Portneuf, la Beauce.

En tant que délégué d'entreprise, il aimerait cependant éveiller plus de patrons aux malaises de la société. Et à son goût, il n'y a pas encore assez de représentants des compagnies privées.

C'est d'ailleurs une des origina-

lités de Centraide que d'associer un ou des membres d'une entreprise dans sa campagne. Bell Canada, la Banque Royale, l'hôpital Saint-Sacrement, l'Industrielle Alliance, LE SOLEIL et une vingtaine d'autres institutions de la région ont ainsi offert les services d'un de leurs employés pendant 12 semaines.

M. Alphonse Fortin a été prêt par la Communauté urbaine de Québec. Et tout naturellement, on lui a confié le dossier des municipalités. Alphonse Fortin en a 28 à contacter non seulement à la CUQ mais aussi sur la Rive-Sud. « Et depuis septembre, raconte-t-il, ses horaires sont ceux des employés municipaux, même à 7 h du matin, s'il le faut. » Il est si convaincu de la nécessité de Centraide qu'il y travaille le soir et les fins de semaine.

Mais une des forces de Centraide, selon Irénée Barbeau, délégué du SOLEIL pour une 2e année, c'est la formule de retenue à la source que l'organisme a réussi à implanter dans plusieurs compagnies et institutions. « C'est la formule idéale, dit-il, parce qu'un 0,25 \$, 0,50 \$ ou plus prélevé sur la paye hebdomadaire ne dérange pas le budget des gens. » Ça nous permet en outre de dépasser en douceur les objectifs des groupes.

LES ANNONCES
CLASSÉES

LE SOLEIL
647-3311
ça sonne !

GRANDE VENTE D'AUTOMNE

Rechercher nos étiquettes rouges!
Marchandise réduite de

20% À 60%

CONIFÈRES ARBUSTES EN POTS PETITS FRUITS

FLEURISSEZ VOTRE PRINTEMPS
DÈS MAINTENANT
3 derniers jours
6-7-8 octobre

25% SUR TOUS LES ACCESSOIRES GARDENA

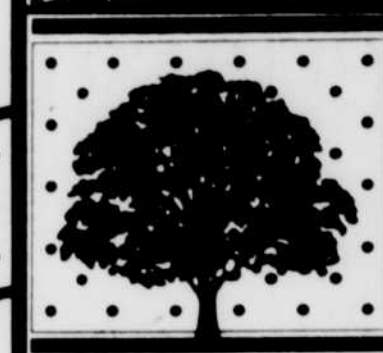
CÔNES À ROSIERS
le gros cône 299
le mini-cône 249

CLÔTURE À NEIGE 4 BROCHES
vert ou rouge
2 x 25' 1095 4 x 25' 1595
2 x 50' 1595 4 x 50' 2395

JUTE 99¢ la verge
36 po

Un choix complet de bulbes d'automne de première qualité. C'est le temps d'y penser!
TULIPE JACINTHE JONQUILLE NARCISSÉ CROCUS, etc.
achat de 10 gros bulbes de tulipe À PARTIR DE 295

50 BULBES ET PLUS RABAIS DE 10%
100 BULBES ET PLUS RABAIS DE 20%
200 BULBES ET PLUS RABAIS DE 30%



LES CENTRES JARDINS PARADIS

Ouvert aussi le dimanche de 10 h à 17 h

ON EST TOUT VERT À L'ANNÉE

50%
ARBRES D'ORNEMENT (EN POTS)
ROSIERS
VIVACES
ARBRES FRUITIERS

LIQUIDATION À 50% SUR TOUS LES POTS

FUMIER DE MOUTON
Sac de 20 kg
Rég. 3,49 \$ SPECIAL 199
HORTIGROS

ENGRAIS D'AUTOMNE
14-3-6 Centre jardin Paradis S.C.U.
ENGRAIS (hivernal)
14 kg 15,99 \$ Spécial 1049

TERRE À JARDIN
Sac de 30 litres
Terreau à base de:
terre noire 3 sacs /477
tourbe
compost
PH OPTIMUM

PALIS DÉCORATIF (COLORI-SOL)
fait de bois minéral - 2 pi' miel - rouge - brun
couvre jusqu'à 24 pi'
Rég. 11,95 \$ Spécial 699

1100, BOUL. SAINT-JOSEPH
CHARLEBOURG-OUEST (418) 626-4000

vidéoway est arrivé

...et toute la famille peut en profiter

AVEC

vidéoway

S'OUVRE L'ÈRE DE LA TÉLÉ INTERACTIVE!

Vous aimerez contrôler les prises de caméra lors d'événements sportifs? Vous préférez peut-être vous divertir en répondant à des quiz? Charivari est une des nombreuses émissions qui vous offre la possibilité de participer en direct de votre salon.

vidéoway

C'EST TOUT UN MONDE D'INFORMATION, DE DIVERTISSEMENT ET D'ÉDUCATION.

Vous aimez les jeux vidéo? Vous recherchez des jeux éducatifs pour vos enfants? Les jeunes apprennent en s'amusant avec Super Pendu, 6 Cube, les dictées du Professeur Martin... Jeux de réflexes et de réflexion. Vidéoway vous offre plus de 20 jeux électroniques!



AVEC

vidéoway

VOTRE TÉLÉVISION SE TRANSFORME EN UN VÉRITABLE CENTRE D'INFORMATION!

Vous voulez savoir quel temps il fait? Vous aimeriez pouvoir obtenir le cours de vos actions instantanément? Vous vous demandez quoi faire ce soir? Si votre billet de loterie est gagnant? C'est facile... Vidéoway vous offre plus de 100 services, accessibles en tout temps, sans limite d'utilisation.

AVEC

vidéoway

LE CINÉMA EST ROI!

Vidéoway inclut également le canal de films Super Écran qui vous garantit un minimum de 25 primeurs par mois, sans interruption publicitaire. En plus, les vendredis, samedis et dimanches, les abonnés de Vidéoway peuvent, à deux occasions dans la soirée, choisir entre 3 films différents, encore une fois grâce à la fonction interactive. Ça, c'est du cinéma!

CÉDULE D'IMPLANTATION DU SYSTÈME VIDÉOWAY

Rive-Nord

OCTOBRE 1990

STE-FOY

GIL • GIV • GIV

CAP-ROUGE

GIV

ST-AUGUSTIN

(LES BOUAGES)

DECEMBRE 1990

CHARLESBOURG

GIL • GIL

ORSAINVILLE

GIL

NEUFCHÂTEL

GIL • GIL • GIL

Rive-Sud

OCTOBRE 1990

ST-ÉTIENNE DE LAUZON

ST-NICOLAS EST

BERNIÈRES

ST-RÉDEMPTEUR

NOVEMBRE 1990

CHARNY

ST-ROMUALD

ST-JEAN-CHRYSOSTOME

DECEMBRE 1990

BREAKEYVILLE

ST-LAMBERT

LÉVIS

RENSEIGNEZ-VOUS:

QUÉBEC

847-4410

LÉVIS

833-1920

EN RÉGION

1-800-463-1855

OU

ÉCOUTEZ LE CANAL VIDÉOWAY (CÂBLE 28)

À compter du 3 octobre, rendez-vous dans le Mail ouest de Place Laurier pour découvrir toutes les facettes de cette nouvelle technologie. Un kiosque spécialement aménagé et ouvert aux heures d'affaires du centre d'achat vous permettra de vous familiariser avec le système Vidéoway!

SOYEZ PARMI LES 5 000 PREMIÈRES PERSONNES QUI FERONT L'ESSAI DE VIDÉOWAY ET RECEVREZ UN NUMÉRO DU NOUVEAU ÉDITION CÂBLE!

AVEC VIDÉOWAY, FAITES UN BOND DANS L'AVENIR!

Vidéotron

Vidéotron fera bientôt connaître le nom des autres villes ou municipalités de son territoire qui bénéficieront du système Vidéoway. Tous les secteurs seront desservis d'ici avril 1991.

La fondatrice de la maison Revivre s'insurge

Le MLCP met fin au don de gibier à des oeuvres de charité

« Cette décision a certainement été prise par un ministre qui n'a jamais eu faim de sa vie. Que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) préfère laisser pourrir de la viande plutôt que de la donner aux démunis, ça me dépasse. Et tout ça par crainte d'un scandale de viande avariée ? C'est ridicule. »

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

Le MLCP, qui avait pris l'habitude de faire don du gibier saisi lors de descentes de braconnage à différentes oeuvres de charité, a subitement décidé de mettre fin à cette pratique. Cette décision, prise il y a un an, vient d'être rappelée avec une certaine fermeté à certaines divisions du MLCP qui avaient préféré ignorer la consi-

gne émise en novembre 1989.

Mise au fait de cette décision il y a quelques jours à peine, Mme Colette Samson, fondatrice de la maison Revivre, s'explique mal la logique ayant mené le MLCP à abolir cette pratique. Car, avoue-t-elle, ces dons de gibier servaient à une bonne cause, « et ça ne faisait de mal à personne ».

La maison Revivre pouvait recevoir du MLCP entre 5 et 10 originaux par année. Bien assez pour

servir plusieurs personnes dans le besoin.

Mais, par crainte de poursuites advenant la distribution de viande avariée, le MLCP a préféré cesser ces « actes de bonne foi ».

Un trop grand risque

« Dans la réglementation du ministère, explique Serge Perreault, il existe une procédure à suivre lorsqu'un animal est confisqué ou saisi. Souvent, dans le cas de saisies de braconnage, le gibier devient un élément de preuve et doit passer des mois dans un congélateur. Après un certain temps, le risque que la viande ne soit plus bonne est très grand. »

« Et même dans le cas de gibier

qui ne doit pas être conservé pour preuve, il arrive souvent que ces bêtes aient traîné longtemps au soleil — dans le cas de gibier récupéré sur les routes ou dans les bois. Cette viande peut facilement être contaminée. »

Le MLCP a donc décidé de suivre à la lettre le règlement stipulant que « pour être propre à la consommation, tout gibier doit avoir été tué suivant les lois ».

« Ce règlement a toujours existé, poursuit Serge Perreault. Nous passions à côté car nous pensions bien faire en distribuant ainsi ce gibier aux gens qui en avaient besoin. Mais nous avons été rappelés à l'ordre. »

Des plaintes de certaines bougeries où étaient entreposées ces pièces de gibier ne seraient pas étrangères à ce rappel à l'ordre. Tout comme les questions d'inspection, devenues trop onéreuses.

« Du gibier qui traîne ainsi depuis des mois, qui est souvent dans un état lamentable quand on le retrouve ? Ça ne servirait absolument à rien de payer pour le faire inspecter. »

Le gibier récupéré par le MLCP dans une année — les dernières statistiques démontrent qu'en 1987, plus de 2165 chevreuils et originaux avaient été récupérés — prendra donc désormais le chemin de l'équarisseur, ou sera tout simplement détruit par les gens du ministère.

Une certaine quantité demeurera cependant disponible pour des fins artisanales comme, par exemple, le tannage. Le gibier en question, une très petite quantité affirme le MLCP, continuera donc d'être offert aux Amérindiens du Village des Hurons.

« Ce sont les Indiens surtout qui se servent du gibier à ces fins,

et nous continuerons de leur en donner », affirme Serge Perreault.

Colette Samson doute pour sa part du bien-fondé des raisons avancées par le MLCP. Elle affirme qu'en 12 années d'existence, la maison Revivre n'a jamais connu de problème de viande avariée.

« Nous sommes des gens responsables. Nous sommes capables de voir si la viande est bonne ou non. Et nous ne servirons jamais de la mauvaise nourriture aux personnes qui viennent ici. »

« Et même si un jour nous avions eu le malheur de tomber sur une mauvaise pièce de viande, pensez-vous que nous aurions poursuivi le ministère ? C'est ridicule ! Nous n'aurions jamais perdu la main de celui qui nous apportait à manger. »

« Et il y a une autre affaire qui me fait rire. Si cette viande est assez bonne pour les braconniers et leurs clients, n'est-elle pas pour nous ? »

Sans en écarter la possibilité, le MLCP doute que cette pratique refasse un jour surface.

À la caisse populaire Desjardins

Votre intérêt grandit avec vos épargnes.



Le Compte à rendement croissant Desjardins

- Fini les transferts de fonds ennuyeux.
- Toutes vos épargnes sont conservées dans un seul et même compte.
- Votre argent demeure accessible en tout temps.

0 à 1 999,99 \$
Taux comparable à celui de l'épargne avec opérations
2 000,00 \$ à 3 999,99 \$
Taux comparable à celui de l'épargne stable à intérêt quotidien sur la totalité du montant
4 000,00 \$ et plus
Taux comparable à celui de l'épargne à terme de courte durée sur la totalité du montant

* Le Compte à rendement croissant Desjardins est offert dans les caisses populaires participantes de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.

** Sous réserve des dispositions de la police d'assurance en vigueur à la caisse.

- L'intérêt grandit avec votre solde quotidien.
- Exclusif à Desjardins: la possibilité d'ajouter de l'assurance-vie à votre épargne.**
- Renseignez-vous à votre caisse populaire.*

L'épargne c'est la liberté

La caisse populaire  Desjardins

VOUS RÉNOVEZ?

ALLEZ-Y... SOYEZ EXIGEANTS!

VOUS PAYEZ... VOUS Y AVEZ DROIT!

RÉNOVATION
DÉCOR
Qué. Inc.



SAURA VOUS SATISFAIRE!

DES PRIX HONNÊTES DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

- ☐ Nouveaux revêtements ALCAN
- ☐ GARANTIS À VIE
- ☐ Nouvelles fenêtres
- ☐ GARANTIES jusqu'à 25 ans
- ☐ Portes d'acier, recouvrements, toitures, etc.



Visitez notre **SALLE DE MONTRE**
au 188, av. Lamontagne, Québec

522-2084

DE RETOUR À CHARLESBOURG



MARCHÉ AUX PUCES

VENEZ RENCONTRER VOS ANCIENS EXPOSANTS DU
MARCHÉ AUX PUCES ATRIUM ET JEAN-TALON

Tables disponibles **626-9990**
Ouvert samedi et dimanche de 9 h à 17 h

CENTRE DE LIQUIDATION

Le tout sous le même toit

Aux HALLES CENTRE-BOURG

8000, boul. Henri-Bourassa

angle 80e Rue, Charlesbourg, voisin de la Cage aux sports

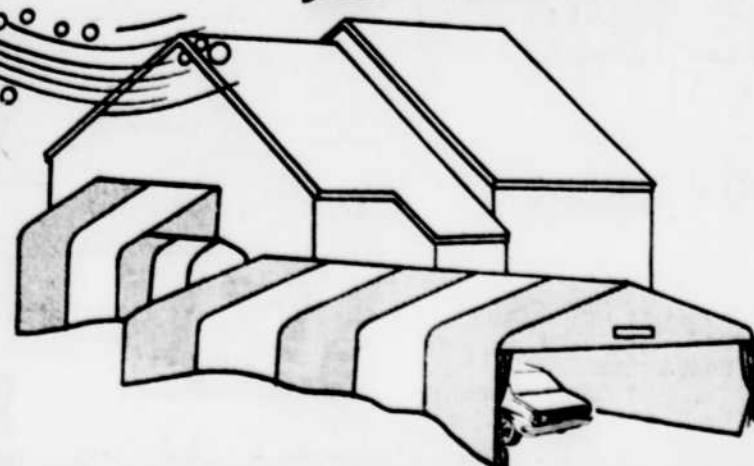
OUVERT: du lundi au dimanche inclus

**CHARBON DE BOIS
POUR FOYER
OU POÊLE**

Rég. 4 sacs/24 \$
Spécial
4 sacs/10 \$

**BIENTÔT
L'HIVER
SERA LÀ...**

PASSEZ VOIR
NOS SPÉCIAUX
EN MAGASIN



*La voici! La nouvelle génération
d'abri d'auto...*

- Structure tout acier
- Chevrons démontables
- Dégagement 6 pi 4 po
- Toile de qualité supérieure

355, Marais
VANIER

683-1958

21, Montcalm
LEVIS

837-8863

CBI

**Vente et
location**

...signée

Commission sur l'avenir du Québec

Des nominations de Bourassa exaspèrent l'Opposition

Écartant la candidature du président de la Chambre de commerce du Québec, M. Jean Lambert, le premier ministre Bourassa a désigné deux gros souscripteurs à la caisse libérale pour siéger à titre de représentants du milieu des affaires à la commission parlementaire élargie sur l'avenir constitutionnel du Québec.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Furieuse, l'Opposition péquiste a qualifié d'« inacceptable » la décision de M. Bourassa, qui n'a fait l'objet d'aucune entente préalable entre lui et M. Jacques Parizeau, malgré la « consultation » que le premier ministre a évoquée en conférence de presse, hier.

Le PQ reconnaît le bien-fondé de la nomination du président du Conseil du patronat du Québec, M. Ghislain Dufour, de même que celle de la vice-présidente du Board of trade, Mme Cheryl Campbell Steer.

Là où rien ne va plus, c'est quand M. Bourassa écarte la candidature du président de la Chambre de commerce du Québec, qui

regroupe 7,500 sociétés, 230 chambres locales affiliées et 60,000 membres, pour nommer le président de Donohue, M. Charles-Albert Poissant, et un organisateur politique des anciens ministres Oswald Parent et Gilles Rochelleau, M. Marcel Beaudry.

M. Bourassa a soutenu que M. Beaudry avait l'appui du président de l'association péquiste de Hull, M. Jean-Paul Servant. Ce dernier avait toutefois précisé que c'était à titre personnel qu'il appuyait M. Beaudry, avec lequel il est lié d'amitié.

Depuis 1985, M. Beaudry a versé plus de \$8,000 à la caisse du PLQ. Le président de Donohue, M. Charles-Albert Poissant, a déjà contribué à la caisse du PQ, \$350 en 1983. Depuis ce temps, il a contribué pour près de \$7,000 à la

caisse libérale.

Réunie en congrès annuel à Rimouski, en fin de semaine dernière, la Chambre de commerce du Québec avait adopté une résolution réclamant que son président, M. Jean Lambert, siège à la commission. Copie de la résolution a été adressée au bureau du premier ministre, il y a deux jours.

M. Bourassa a soutenu, hier, qu'un souci de répartition géographique équitable justifiait la nomination de M. Beaudry, résident à Hull, et de M. Poissant, qu'il a associé à la région de Québec, où est situé le siège social de Donohue.

Le PQ avait par ailleurs conclu des conversations entre MM. Bourassa et Parizeau qu'il était acquis que le président de l'Union des artistes, M. Serge Turgeon, représenterait le milieu de l'enseignement et de la culture.

Or voici que M. Bourassa voudrait que la loi constitutive de la commission soit amendée pour que le président de la Fédération des commissions scolaires, M. Guy D'Anjou, lui soit adjoint à titre de suppléant. Dans son état actuel, la loi prévoit qu'un membre de la commission désigne lui-même son suppléant s'il y a lieu.

Convaincu que M. Bourassa cherche à noyauter la commission de partisans libéraux, le PQ refusera toute modification à la loi qui pourrait faciliter les desseins du premier ministre.

En Bref

■ Rénovations de 1 000 000 \$

Propriété du Groupe P.H.D. inc. depuis le début de l'été, le centre commercial Laforest situé à l'angle du chemin Saint-Louis et de la rue Laforest, à Sainte-Foy, subira au cours des prochains mois des travaux de rénovation de l'ordre de 1 000 000 \$. Les travaux permettront l'agrandissement de 4000 pieds carrés de la superficie locative, la construction d'un stationnement intérieur de 29 places, la rénovation des locaux existants et l'aménagement d'un mail intérieur ainsi que la refecton de la façade.

■ Étude en environnement

QUÉBEC — Le directeur général de Québec, Denis de Belleval, a reçu mandat de former une équipe de fonctionnaires qui devra définir une stratégie autonome de la ville de Québec en matière d'environnement. Les questions environnementales à Québec relèvent, dit le maire, de trois ou quatre services, d'où la nécessité d'une coordination, surtout que Québec veut exercer un rôle de leadership en ce domaine au sein de la Communauté urbaine de Québec (CUQ). Et la conseillère Françoise Viger, responsable de ce domaine à l'hôtel de ville, voulait des « vis-à-vis » plutôt que de courir de Caphe à Pilate.

LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL

647-3311

ça sonne !

JEAN-PAUL FORTIN

ESCAPADE
Le délicat soulier à motif reptilien sur cuir verni noir et sertie d'une petite boucle d'or.
Disponible en rouge bordeaux, ambre gris ou en marron.
De la collection FORTIN
195 \$
Sac à main assorti.



PLACE DE LA CITÉ • PLACE QUÉBEC • PLACE LAURIER • GALERIES DE LA CAPITALE

MARCHÉ AUX PUCES SAINT-CHARLES

800, de la Canardière,
angle boul. des Capucins, Québec
Ouvert les samedis et dimanches,
de 9 h à 17 h

Tables disponibles: 525-8080

RABAIS
1000\$ à 1400\$
sur tous les 4 roues **HONDA**
en inventaire

(valable jusqu'au 31 oct. 90)



Fourtrax
350
4x4

HONDA
JE PARS AVEC TOI.

VENTE
LOCATION

JM SPORT

113, boul. Valcartier
Loretteville
842-2703

GRATUIT
Treuil électrique
de 1500 lb à l'achat
d'un VTT
(valable jusqu'au 31 oct. 90)

le
Big
Bear

YAMAHA

VENTE
LOCATION

JM SPORT

113, boul. Valcartier
Loretteville
842-2703

LOT DE VÊTEMENTS

Patagonia (1989-1990)

Shell capilène
Chandail Synchronilla

69⁹⁵ \$
ch.

LOT DE VÊTEMENTS K-WAY 40%

50% DE RABAIS

sur vêtements hiver 1989-1990
Patagonia-Descente-Sun Ice-Dubin

40%

SUR VÊTEMENTS PRINTEMPS
1989-1990

Nat Lacen-Descente-Schneider

**LUNETTES
DE SKI
CARRERA**

40%

**LUNETTES
DE SOLEIL
RAY BEN**

40%

ÉQUIPEMENT DE SKI à prix fous

200 ensembles complets

Skis • Dynastar et Rossignol
Fixations • Salomon et Look
Bottes • Nordica et bâtons

Équipement ayant très peu servi à la location et remis à neuf

Junior (complet)

109⁹⁵ \$

Adulte (complet)

189⁹⁵ \$

KEMPER

CENTRE DÉMO

Venez faire l'essai des
"Snowboards" Kemper

SKA
Michel

9414, boul. Ste-Anne
Ste-Anne-de-Beaupré

827-4793

la Vraie VENTE

Juste à temps
pour la vraie VENTE

• PLUS DE 1/2 MILLION À LIQUIDER
• PLUSIEURS ARTICLES EN BAS DU PRIX COUTANT
• VASTE CHOIX DE MARQUES RÉPUTÉES

• HÂTEZ-VOUS...
pour un meilleur choix!

SOYEZ-Y...

- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche
- Lundi (inclusivement)

50% et PLUS

Chandails de laine
Pancari-Conte de Florence

SKIS ET BOTTES à prix fous

LOT DE SKIS K2

5 500 (1989-1990)	299⁹⁵ \$
EIS (1988-1989)	289⁹⁵ \$
UVO (1989-1990)	279⁹⁵ \$
TRC (1988-1989)	249⁹⁵ \$

LOT DE BOTTES "LANGE"

XR1 Super heat (h)	334⁹⁵ \$
XT1 (h)	229⁹⁵ \$
TS1 (h + f)	229⁹⁵ \$
TX1 (f)	169⁹⁵ \$
TXP (f)	169⁹⁵ \$

AVEC PLUSIEURS AUTRES RÉDUCTIONS EN BOUTIQUE

Fischer - Rossignol - Dynastar
Nordica - Dynafit - Salomon

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition
J. JACQUES SAMSONDirecteur de l'information
DENIS ANGERSVice-président et trésorier
CHARLES-A. POULINBourassa
s'incline

Robert Bourassa a rompu avec toutes ses manies, hier, en punissant ceux parmi ses ministres qui ont le plus contribué à déboulonner l'image de son gouvernement ces derniers mois. Sam Elkas et John Ciacia ont succombé à l'été indien.

En confiant par contre à Claude Ryan les lourdes responsabilités de la Sécurité publique et des Affaires municipales, le premier ministre a bien identifié deux facteurs majeurs dans la descente aux enfers de son gouvernement.

Le premier ministre a aussi confirmé la faiblesse de son leadership en temps de crise en remettant deux dossiers critiques entre les mains de celui qu'il a littéralement bouté hors de la direction du Parti libéral, il y a huit ans. Il s'est incliné devant l'évidence. La crédibilité de son prédécesseur dépasse la sienne.

Le monde municipal ne digère pas que Québec lui fasse avaler la pilule des compressions budgétaires. Pourtant, la guerre ne fait que commencer. La population, de son côté, n'a pas aimé ce qu'elle a vu de la Sûreté du Québec, cet été. Il fallait confier ces dossiers à un ministre de haut calibre.

M. Ryan avait accompli l'essentiel de sa mission, à l'Éducation. La réforme de la gestion scolaire, par l'entremise de la loi 107, fera son petit bonhomme de chemin en Cour suprême. Seul le dossier de la confessionnalité des écoles, à vrai dire, mérite une profonde révision.

Dans ce qui sera sans doute son dernier défi politique, le ministre a accepté une tâche extrêmement difficile. Les maires sursauteront peut-être au premier abord, sachant ce qu'ils savent de la rigueur et de la discipline de leur nouvel interlocuteur.

Mais le nouveau ministre des Affaires municipales potasse ses dossiers à fond avant de prendre une décision. Puis, il s'en tient à sa décision. Responsable également de la SQ, M. Ryan aura le loisir de faire tous les liens qui s'imposent et de partager plus équitablement le fardeau du financement des corps policiers.

À lui notamment de revoir le bien-fondé de la gratuité des services policiers pour les municipalités de moins de 5000 habitants, une mauvaise politique qui favorise l'étalement urbain et les inégalités fiscales entre villes ou villages voisins.

Le remplacement de M. Ciacia par Christos Sirros aux Affaires autochtones se veut un compromis dont les résultats seront attendus avec impatience. D'allégeance sociale-démocrate, membre d'une minorité culturelle, il a sans doute la sensibilité nécessaire pour réamorcer le dialogue avec les Amérindiens.

Mais rien n'indique que l'attitude plus conciliatrice que coercitive qu'il a montrée dans tous les dossiers auxquels il a été mêlé jusqu'ici pourra attirer à ses vues ses collègues ministériels.

Mais toute médaille a son revers. Pourquoi dissocier l'Éducation et l'Enseignement supérieur, alors que l'arrimage entre l'école, le collège et l'université constitue l'une des pierres d'achoppement de notre régime scolaire ? M. Ryan lui-même avait mis fin à ce partage.

Et surtout, pourquoi confier ces ministères à Michel Page et Lucienne Robillard ? Gil Rémillard, par exemple, aurait pu assurer la relève sans trop de difficultés. Mais les ambitions trop voyantes du ministre des Affaires canadiennes et de la Justice n'incitent pas M. Bourassa à lui laisser plus d'espace sur la place publique.

Rien par ailleurs ne lie Michel Page à l'Éducation. Pourquoi confier ce poste clé à un ministre qui cache mal son désir de quitter la politique ?

S'il fallait mettre fin au passage désastreux de Lucienne Robillard aux Affaires culturelles, rien ne laisse presager une meilleure performance à l'Enseignement supérieur. Lisa Frulla-Hebert peut toutefois réparer les pots cassés avec le milieu de la culture.

La venue d'un seul nouveau ministre, Lawrence Cannon, au conseil montre bien, par contre, la faiblesse de l'arrière-ban libéral. M. Bourassa devra pousser plus loin encore son œuvre de redressement.

RAYMOND GIROUX

Michel
ROY
Edmedia

Le détournement du Sénat

Les sénateurs libéraux, ayant perdu la majorité qui faisait leur force, optent pour le sabotage et le désordre. Comme un enfant gâté qui casse son jouet plutôt que de le partager avec un camarade qui le gêne.

Pour écraser la TPS, ils sont prêts à jeter l'anarchie dans l'enceinte de l'institution, à créer un cirque, à maudire leur président, à monter un happening avec le concours des médias et de députés des Communes. Ainsi, puisqu'ils ne parviennent pas à tuer la mesure par les voies régulières, les sénateurs libéraux, avec la bénédiction de leur chef Jean Chrétien, retardent la mise aux voix du projet de loi le temps qu'il faudra pour en compromettre la mise en œuvre, prévue pour le 1er janvier.

Du même coup, ils présentent au peuple un spectacle à la fois dérisoire et navrant qui accentue l'anachronisme de cette Chambre et souligne l'urgence nécessaire ou bien de la transformer ou bien de l'abolir. Car, une fois la crise passée,

on ne pourra plus tolérer longtemps ce haut lieu de la caricature parlementaire.

Essayons de comprendre un peu la colère des sénateurs

libéraux dont les déclarations publiques, ou plutôt les hyperboles, sur la justice et la démocratie relèvent de l'aberration.

La voie qu'ils ont choisie après avoir perdu leur majorité, celle du désordre, de l'opposition systématique et, pour finir, du sabotage institutionnel, serait légitime s'il était vrai que le gouvernement abuse de son autorité, bouscule la démocratie parlementaire et tente d'imposer aux Canadiens une taxe rejetée par les Communes et le Sénat.

En d'autres mots, quand tous les recours ont été épuisés, la défense de la démocratie peut, dans les cas extrêmes, imposer l'emploi de moyens qui sont eux-mêmes contraires à la démocratie.

On pense ici à un pouvoir politique qui se transformerait en un pouvoir absolu et, abolissant les mécanismes de la démocratie, opprimerait le peuple. Contre pareils abus, les démocrates se défendent en employant des moyens proportionnels à la violence du pouvoir.

Nul pouvoir politique ne peut impunément court-circuiter l'une des Chambres du Parlement — fût-elle composée de notables désignés par le prince — à seule fin d'imposer à

la collectivité une mesure fiscale que celle-ci n'a jamais approuvée et qu'elle rejette vigoureusement, une mesure qui risquerait de perturber l'économie et d'appauvrir le pays.

Si donc le pays en était là et que la Chambre des élus ait été au surplus empêchée de débattre en pleine liberté et de se prononcer sur la mesure, on pourrait sans mal comprendre la démarche passionnée d'une opposition bafouée, réduite au silence, privée de ses moyens démocratiques.

Mais aucun sénateur libéral, ni aucun député libéral, ni le leader Jean Chrétien (qui n'était même pas opposé au principe de la TPS en septembre) ni les députés neo-démocrates ne peuvent invoquer d'arguments semblables à l'appui de leur croisade.

La taxe sur les produits et services est à l'ordre du jour du gouvernement conservateur depuis plus de deux ans. Quand ils ont réuni l'équipe de M. Mulroney en 1988, les Canadiens savaient que l'administration comptait instituer cette taxe qui a fait l'objet de nombreux débats.

Les Communes ont ensuite étudié longuement le projet qu'elles ont adopté. C'est le Sénat qui refuse à présent de donner suite malgré la sanction législative de 1988 et le vote de la Chambre des élus.

En l'occurrence, ce sont les libéraux du Sénat (Chambre

de réflexion et d'étude composée de non-élus) qui nient le principe de la démocratie parlementaire.

Pour contrer cette irréductible majorité libérale au Sénat, le premier ministre se devait d'utiliser les moyens disponibles. Il a donc comblé précipitamment les vacances et ajouté huit autres sénateurs comme la Constitution lui en reconnaît le droit.

En neutralisant le veto illégitime du Sénat, le premier ministre se porte à la défense de la démocratie parlementaire.

C'est par électoralisme et démagogie que libéraux et neo-démocrates utilisent le Sénat dans ce combat. Ils font croire au peuple qu'ils ne reculent devant rien pour épargner aux contribuables une taxe qu'ils dénoncent, mais que les Communes ont votée.

Le gouvernement viendra à bout de cette résistance théâtrale des sénateurs libéraux. La TPS sera finalement adoptée. Mais cet épisode aura des conséquences fâcheuses sur l'idée que se font les citoyens de leurs institutions démocratiques.

Le spectacle qu'ils voient à la télé contribue à ternir l'image du Parlement qui n'était pas déjà si brillante. On constate que le peuple se détache de l'appareil démocratique qu'il considère avec cynisme. Ce qui se passe au Sénat le rendra un peu plus cynique encore...

Votre Opinion

Le quai de Portneuf

Pas de fumée sans feu, le quai de transbordement d'alumine et de coke de pétrole de Lauraclo viendra à Portneuf.

Les gens de Sillery et de la CUQ l'ont refusé par craintes fondées de pollution mais nos élus municipaux souhaitent la bienvenue à tous les projets sans même regarder les impacts environnementaux.

Ils ont été reçus par la direction de ABI à Bécancour, fait un voyage en Caroline pour se faire dire que l'alumine ne pollue pas et ils ont cru, sans même faire une enquête auprès de la population...

Cette même compagnie a oublié de dire que la rivière Bécancour était polluée par le zinc, l'aluminium, le cadmium, le fer, le nickel, le chlore, l'arsenic, l'ammoniaque et le manganèse (Courrier de Daveluyville du 27/10/89).

Pour plusieurs, la pollution

n'est qu'un gros nuage noir. Faut-il vouloir fermer les yeux pour penser ainsi en 1990 ou encore être assez borné pour se laisser bernier par ceux qui veulent l'arrivée de l'aluminerie à n'importe quel prix et sans aucune garantie de non pollution pour l'environnement.

Nous sommes limitrophes au site et nous avons peur pour notre air, pour le bruit, pour nos arbres qui mourront à court ou moyen terme, pour nos sources d'eau potable abondantes et de qualité supérieure, pour cette matière volatile et cancérigène que nous respirerons, pour les résidus qui sortiront de cette usine et qui pollueront nos sols et nos sources.

Pensez, vous aussi aux inconvénients que le nouveau quai apportera et formons un comité de sauvegarde de notre patrimoine et de notre qualité de vie.

Faisons penser à nos élus municipaux qu'ils sont là pour prendre les intérêts de la population

dans tous les domaines même et encore plus en environnement.

Tout comme moi, vous ne devez pas être contre le développement industriel, mais pas à n'importe quel prix...

Murielle Marcotte

Portneuf Station

Holà Vidéotron!

(Lettre au CRTC)

Qui reste-t-il pour comprendre les résidents de la ville de Québec qui, à compter du 5 septembre, ont dû encore une fois subir les « diktats » de Vidéotron à qui vous avez accordé un monopole dans notre région ? Parce que, à Québec, nous ne sommes vraiment pas gâtés. Ou le Québécois paye, ou il doit se contenter du régionalisme à l'état pur !

Lorsque j'ai commencé à payer des services de câblodistribution, il y a quelques années, j'avais du choix !

Mais, au fil des ans, on nous a retiré une station en provenance de Sherbrooke qui nous offrait

une programmation originale, puis une station américaine ; maintenant, on nous retire News-world (qui nous offrait une fenêtre intelligente et intéressante sur le Canada) et la station Télé-Metropole...

En lieu et place, le CRTC permet qu'on continue à nous obliger à payer des services de base, dans la plupart des cas, tout à fait « inessentiels ». Qui le réseau des sports peut-il intéresser alors que déjà on a beaucoup trop de hockey, de baseball, de football, de golf, de tennis, aux stations que dans sa bienveillance Vidéotron condescend encore à nous laisser ?

Et qu'est-ce que ça peut nous foutre d'avoir deux et même trois stations de météo : y a-t-il seulement à Québec plus de 100 personnes pour les consulter, quand on sait que les prévisions de la météo sont, plus souvent qu'autrement, des éléments « imprévisibles » et que déjà il existe un excellent service téléphonique

pour connaître l'état de la météo ailleurs qu'à Québec ?

Et à quoi peut bien servir un canal de « téléguide » tout à fait, mais alors là, tout à fait inutile ? Et j'ai peine à croire qu'à Québec, connaître son horoscope soit un service absolument essentiel...

Vous comprendrez donc que, avec la poignée de stations valables qui restent (dont TV5 sur laquelle on me dit que malheureusement vous feriez peser une épée de Damoclès !), on puisse s'inquiéter sérieusement que Vidéotron ne nous en retire une autre, nous imposant à nouveau, avec votre bénédiction apparemment, sa divine et monopolistique volonté.

En fait, les nombreuses augmentations que nous avons subies au cours des années sont proportionnelles aux « pertes de jouissance » des stations que Vidéotron a retirées pendant ces mêmes années...

Ghislaine Mathieu
Charlesbourg

Des questions

M. André Forgues parle de la première année du deuxième mandat de M. Bourassa comme étant difficile. Plus particulièrement, à cause de l'échec du lac Meech, de la crise avec les indiens et de la TPS.

Parmi ces trois problèmes, c'est sûrement l'échec constitutionnel du lac Meech qui représente pour M. Bourassa le plus gros embarras.

Qu'est-ce qui va arriver si la Commission parlementaire sur la Constitution détermine que les Québécois veulent la souveraineté ?

M. Bourassa va-t-il faire la souveraineté à la prochaine élection ? Qu'en pense M. Rémillard ? Va-t-il suivre les traces de M. Yves Séguin et démissionner ?

Nelson St-Laurent
Québec

LES DOSSIERS



Derrière le chef de gouvernement Robert Bourassa, on reconnaît de gauche à droite Yvon Vallières qui passe des Transports à l'Agriculture, Albert Côté qui deviendra ministre des Forêts dès la création annoncée hier d'un ministère des Forêts, Liza Frulla-Hébert qui passe des Communications aux Affaires culturelles en remplacement de Lucienne Robillard, Yvon Picotte qui passe des Affaires municipales à l'Agriculture, et Claude Ryan qui cumulera la Sécurité publique et les Affaires municipales.

Le tiers du Cabinet touché

Bourassa prend de petits risques

Pour régler quatre « cas », le premier ministre Robert Bourassa a effectué cette semaine un remaniement qui a finalement touché plus du tiers des membres de son gouvernement.

Au lendemain de la crise autochtone, M. Bourassa tenait à confier la Sécurité publique à un ministre qui lui inspire une totale confiance et dont la crédibilité personnelle pourra avec le temps rejaillir sur la Sûreté du Québec.



par
André
FORQUES

Deuxièmement, aux Affaires municipales, le premier ministre cherchait quelqu'un pour mener avec calme et autorité la discussion avec le monde municipal, qui est sur un pied de guerre. Les élus municipaux refusent de taxer à la place du gouvernement de Québec qui tente de leur refiler une partie de ses responsabilités.

D'autre part, M. Bourassa avait décidé que M. John Ciacchia serait remplacé aux Affaires autochtones. Dans ce dossier, ni le bureau du premier ministre, ni plusieurs de ses collègues au sein du gouvernement ne font aujourd'hui confiance à M. Ciacchia. Le ministre est perçu comme trop sympathique aux revendications des autochtones, de la même façon qu'un otage en vient souvent à adopter la cause de ses ravisseurs. C'est ce phénomène qu'on a baptisé le *syndrome de Stockholm*, une expression bien

à la mode cet été dans l'entourage du premier ministre.

Quatrièmement, le chef du gouvernement devait combler les vides laissés par le départ de M. Yves Séguin au Travail et au Revenu.

Un remaniement spécial

Ce remaniement est spécial à plusieurs égards et, entre autres, parce qu'il s'est fait avec peu de discrétion. Il est en effet plus facile d'être discret à partir de Floride, là d'où le premier ministre « opère » d'habitude, qu'à partir du bunker de la Grande-Allée.

Un exercice comme celui-là se fait essentiellement au téléphone. On dit d'ailleurs que, jeudi soir, au bureau du premier ministre, les téléphonistes ont eu à faire face au nombre d'appels le plus important depuis l'incident écologique du dépotier de pneus de Saint-Amable...

Pendant que se succèdent les entretiens avec les ministres impliqués, plusieurs s'efforcent d'influencer, directement ou par le biais d'un intermédiaire, dans un sens ou dans l'autre, les grandes comme les petites décisions du premier ministre. Conseillers, ministres et députés s'activent, perdent et gagnent des batailles.

Jeudi, c'est à minuit seulement que le casse-tête a été terminé, les chevilles ayant finalement toutes trouvé leurs trous.

La solution Ryan

Si on évalue les choix de M. Bourassa à la lumière des cas qu'il souhaitait régler, il faut d'abord admettre que la rigueur et l'abnégation personnelle que l'on reconnaît à M. Claude Ryan en font un choix incontestable à la Sécurité publique.

Rien ni personne ne devrait l'empêcher de poser les gestes qu'il estimera nécessaires face à la Sûreté du Québec, mais il a déjà démontré hier qu'il mènera autant que possible l'image de la SQ. D'autre part, son expérience lui permettra de réagir avec le calme et la mesure qui s'imposent à un responsable de la protection civile lorsque des situations d'urgence surgissent.

Aux Affaires municipales, la présence de M. Ryan constitue une garantie pour le premier ministre que le désengagement du Québec et le transfert aux municipalités de nouvelles responsabilités seront menés à bien. Quant aux municipalités, elles pourront se consoler à la pensée qu'elles gagnent un interlocuteur au style direct et qui est très influent au sein du gouvernement.

À l'Éducation et à l'Enseignement supérieur, il ne sera pas facile de succéder à M. Ryan. Pour Mme Lucienne Robillard, élue pour la première fois il y a un an, la marche est haute entre les Affaires culturelles et l'Enseignement supérieur et la Science. Après avoir fait montre de prudence au cours des 12 derniers mois, Mme Robillard a une belle mais redoutable occasion de confirmer une première impression plutôt positive.

Des choix étonnants

Venant de l'Agriculture, avocat de formation, M. Michel Pagé ne paraît pas un choix naturel comme ministre de l'Éducation. Il aurait d'ailleurs préféré un ministère à vocation économique, mais le voilà qui devra « goaler les pucks » dans un tout autre domaine, pour reprendre une expression utilisée hier par M. Pagé lui-même, qui n'a pas encore tout à fait adapté son vocabulaire à ses nouvelles fonctions.

Quant à M. Yvon Picotte, qui accepte un peu à contrecœur le ministère de l'Agriculture après

l'avoir refusé dans le passé, il se retrouve à ce poste au moment critique des négociations sur les tarifs douaniers et le commerce international.

Au Travail, le premier ministre a choisi M. Normand Cherry, un ancien syndicaliste. Son passé pourrait tout aussi bien valoir au nouveau ministre la méfiance des patrons que le porter à vouloir trop prendre ses distances face aux grandes centrales.

Et que fera le nouveau ministre de la région de Québec, M. Lawrence Cannon, parachuté dans le dossier des Communications, un des principaux champs de bataille entre Québec et Ottawa? M. Cannon navigue en politique depuis assez longtemps pour disposer de toute la préparation nécessaire, mais tous ses prédécesseurs se sont cassés les dents sur les chicanes de juridiction avec le gouvernement fédéral...

Mais le plus important des paris du premier ministre, c'est d'avoir confié les Affaires autochtones à M. Christos Sirros. Député depuis 1981, M. Sirros a patienté pendant tout le premier mandat du gouvernement avant d'entreprendre une très discrète carrière de ministre au lendemain des dernières élections.

En acceptant de s'asseoir sur le baril de poudre qu'est devenu le dossier autochtone, M. Sirros démontre qu'il ne craint pas les défis. Il est jusqu'à un certain point préparé à cette tâche puisqu'il a souvent dû expliquer les Québécois francophones aux allophones et, inversement, les allophones aux francophones.

Des risques... calculés?

Bref, cette fois comme en 1989, quand le premier ministre lui a confié le dossier linguistique, M. Claude Ryan fait partie de la solution. D'autres ministres font plutôt partie du problème, tandis qu'un certain nombre subiront un véritable test qui permettra de les classer dans l'une ou l'autre des deux catégories précédentes.

Quelques-uns des ministres affectés par ce remaniement seront à nouveau touchés la prochaine fois, parce qu'ils ont mérité mieux ou parce qu'ils auront déçu.

Pour une rare fois, on a l'impression que M. Bourassa a pris quelques petits risques. Peut-être a-t-il jugé qu'il pouvait se le permettre puisque de toutes façons des écueils bien plus dangereux attendent son gouvernement et attireront l'attention générale: le débat constitutionnel et la récession économique. **André Forques est le chef du bureau politique du SOLEIL à l'Assemblée nationale du Québec.**

Autochtones : Ottawa ou rien

Les Québécois n'ont aucune raison historique de porter plus que d'autres l'odieux de la crise d'Oka. Les « ultranationalistes du Québec » en particulier se gorgent en désignant les autochtones comme des fédéralistes à tout crin alors que, constitutionnellement, Ottawa est leur premier et dernier recours. Tout autant que des leaders amérindiens, de la farine d'un Erasmus, se discréditent eux-mêmes et laissent planer des doutes sur la légitimité de la démarche autochtone, lorsqu'ils affirment que c'est au Québec que leurs frères sont les plus maltraités.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

C'est la thèse que défend Me Renée Dupuis, l'une des spécialistes les plus respectées des droits autochtones. Professeure à l'École nationale d'administration publique, membre de la Commission canadienne des droits de la personne, cette avocate de Québec a parcouru depuis 1972 tous les méandres juridiques et constitutionnels du contentieux autochtone. Dont celui des Attikameks et des Montagnais.

Au cours d'une entrevue au SOLEIL cette semaine, Me Dupuis s'est appliquée à rappeler certains fils conducteurs essentiels à une meilleure intelligence des enjeux en cause. Et ce faisant, replacer dans une plus juste perspective les doléances autochtones à la lumière du flot de désinformation et de surenchère verbale qui a baigné les deux côtes des barricades à l'occasion de la crise d'Oka. Une tourmente qui n'est en somme que l'épiphénomène d'un profond problème de société.

Cette spécialiste rappelle que deux options se posaient aux pères de la Confédération, en 1867, quant à la place des premiers occupants du sol dans la nouvelle famille canadienne: leur donner un statut d'égalité avec les autres citoyens ou les mettre à part, en attendant qu'ils soient mûrs pour l'intégration. La formule des réserves fut retenue.

L'acte constitutionnel de 1867 faisait, en outre, du pouvoir fédéral le seul fiduciaire des autochtones. Et cette réalité n'a pas changé d'un iota depuis. La Loi sur les Indiens n'a fait que consacrer cette responsabilité obligatoire, une législation dont la première version remonte à 1876 et qui avait pour titre: Loi sur les sauvages.

A telle enseigne, souligne Me Dupuis, que les règlements que peut adopter un conseil de bande ont préséance sur les lois provinciales. À titre d'exemple, le conseil de bande des Escoumins n'avait pas à obtenir l'aval de la Société des alcools pour permettre la vente de ces produits sur la réserve.

Un conseil de bande aurait toute autorité pour décréter, par exemple, le montagnais comme langue officielle sur son territoire, et ce conseil n'est pas davantage assujéti aux desiderata de la charte québécoise sur la langue française. Seul le fédéral a le pouvoir de désavouer ou d'annuler un tel règlement.

En vertu de la répartition des pouvoirs entre Ottawa et les provinces, celles-ci ne peuvent en conséquence donner plus que ce qu'elles possèdent. Certes, les provinces sont les propriétaires de leur sol; mais le fédéral a tout pouvoir, par exemple, de créer une nouvelle réserve, de gré à gré ou par voie d'expropriation.

Ainsi, le Québec qui, sous le régime Levesque, reconnaissait aux communautés autochtones le titre de « nations distinctes » ayant leur identité propre au sein du Québec, a choisi d'offrir l'hôpital Kateri aux Mohawks de Kahnawake.

En retour du financement de ce centre hospitalier, le Québec a établi son autorité sur les activités de cet établissement, étendant ainsi à Kahnawake

une compétence qu'il ne possède pas constitutionnellement puisque la santé des Indiens sur une réserve est du ressort d'Ottawa.

En outre, poursuit-elle, quel intérêt auraient les autochtones à négocier avec les gouvernements provinciaux de prétendus acquis non protégés par un blindage constitutionnel et, donc, laissés à la merci des sautes d'humeur électorales.

Ni charité, ni compassion

Si jamais, par hypothèse, le Québec devenait souverain, les autochtones pourraient faire partie du « butin » susceptible d'un partage avec Ottawa, comme la voie maritime, les postes, l'armée. Dans une telle éventualité, se dit convaincue Me Dupuis, ce nouveau pays devra de toute nécessité se doter d'une véritable politique autochtone. Il ne pourra, en effet, escamoter les revendications en suspens ou en devenir.

Pour l'instant, croit-elle, les Québécois n'ont aucunement à se sentir plus coupables que d'autres provinces et n'ont pas à subir plus que d'autres le mépris de certains leaders autochtones. Face au contentieux autochtone, le Québec n'est qu'une province parmi dix autres.

Il ne peut non plus se dérober à ses obligations historiques. Le Québec l'a d'ailleurs appris à ses dépens avec la première phase du projet hydro-électrique de la baie James. À la suite du jugement Malouf, il n'a eu d'autre choix que de s'asseoir avec les Cris et les Inuit et d'élaborer une convention pour l'extinction de droits ancestraux en retour de compensations financières et autres avantages.

Les autochtones du Canada ont des droits, obtenus par traité ou par héritage ancestral. S'ils restent encore à définir, ceux-ci ont été reconnus et confirmés dans la loi constitutionnelle de 1982.

Par contre, il est impérieux, croit Me Dupuis, que la Loi sur les Indiens et le type « aberrant » d'administration des réserves qui en découle soient repensés pour le plus grand bien autant des Amérindiens que des Blancs.

Comment attendre des autochtones qu'ils se comportent comme des citoyens à part entière quand ils ne sont pas propriétaires de leur terrain et à peine de leur maison. Quand encore aujourd'hui, tels des incapables chroniques, leur testament peut être révoqué par leur ministre-tuteur.

Certes, les autochtones, faute de mieux et d'un autre « espace » politique et économique, doivent se satisfaire du système actuel, le seul à leur offrir des garanties juridiques.

N'empêche, croit cette spécialiste, qu'ils devront accepter éventuellement un système de taxation qui rendra leurs élus responsables devant leurs propres contribuables et ces derniers partie prenante à leur administration locale. Quitte à arrondir les fins de mois des communautés les moins nanties par quelque mécanisme de péréquation.

Quant à cette place qu'ils devront un bon jour occuper dans le contexte canadien, elle dépendra, soit de celle que la société blanche voudra bien leur accorder, soit de celle que les autochtones se feront octroyer par les tribunaux... ou par la violence.



Seul nouveau venu au Cabinet, Lawrence Cannon prend la direction du ministère des Communications.



Normand Cherry devient ministre du Travail en remplacement de Yves Séguin.



Christos Sirros, en conversation avec Claude Ryan, devient ministre délégué aux Affaires autochtones en remplacement de John Ciacchia, qui conserve les Affaires internationales.



Un conseil de bande peut même ne pas tenir compte de la Charte de la langue française, affirme Me Renée Dupuis, spécialiste des droits autochtones.

GROS PLAN

SUR LES CONTRÔLES GAUDREAU NAUD INC.

Une entreprise jeune en pleine expansion

Gaston Gaudreau est un homme d'affaires prospère dans la région de Québec. Il est le président des Contrôles Gaudreau Naud Inc., une jeune entreprise spécialisée en climatisation et réfrigération. Fondée en 1986, l'entreprise termine sa première année d'opération avec un chiffre d'affaires de 200 000\$. Grâce à une mise en marché et une publicité bien orchestrées, Les Contrôles Gaudreau Naud Inc. connaît rapidement un vif succès. En effet, en quelques mois, mon-

sieur Gaudreau affirme avoir quintuplé son chiffre d'affaires. Aujourd'hui, après quatre années d'existence seulement, l'entreprise réalise un chiffre d'affaires qui atteint les 2 000 000\$.

Spécialiste de la climatisation et de la réfrigération, la principale préoccupation de monsieur Gaudreau a toujours été le confort au foyer de sa clientèle. C'est pourquoi il a choisi d'offrir à ses clients des produits haut de gamme, reflet de l'excellence de la technolo-

gie japonaise, en devenant le concessionnaire exclusif à Québec de la thermopompe climatiseur Mr. Slim de Mitsubishi.

Imaginatif et soucieux d'innover, monsieur Gaudreau inaugurerait, le 12 septembre, la première maison confort au Québec entièrement aménagée à l'intention des visiteurs. Ces installations permettent à la clientèle de constater sur place le confort et l'efficacité que procure le Mr. Slim de Mitsubishi. La compagnie Les Contrôles Gaudreau Naud Inc. a également reçu le Prix d'excellence provincial, attribué par Mitsubishi électrique Canada au concessionnaire qui a su se distinguer par la compétence de sa propre équipe technique et par la qualité de son service après-vente.

La technologie japonaise au service du confort au foyer

L'industrie japonaise s'est taillée une place de choix au sein de notre industrie nord-américaine. En effet, la Société Mitsubishi Électrique Canada est un leader incontesté dans le domaine de la climatisation. Au cours des deux dernières années, les Japonais nous



La Maison Confort, ouverte aux visiteurs, sur le boulevard Saint-Joseph à Charlesbourg.

ont présenté de l'équipement de climatisation et chauffage à la fine pointe de la technologie. Pourtant, la présentation par Mitsubishi des systèmes "split" sans conduit d'air a surpris tous les intervenants de l'industrie lors des expositions Ciphex et Climatex 1987.

En 1989, plus de 5,4 millions de ces systèmes ont été vendus à travers le monde.

L'engouement pour ce nouveau système s'explique par ses nombreux avantages. Facile d'installation, il allie économie, efficacité et élégance. Il peut s'installer dans tous les types de résidences sans aucune modification au système déjà existant. Cet appareil, qui démontre le

savoir-faire des Japonais en matière de conditionnement de l'air, permet de chauffer, climatiser, déshumidifier, filtrer la poussière et le pollen tout en réalisant des économies d'énergie. D'utilisation simple et ayant un bas niveau sonore, il répond aux exigences des consommateurs nord-américains en matière de confort, tout en s'harmonisant avec le décor intérieur.

L'inauguration, le 12 septembre, de la Maison Confort des Contrôles Gaudreau Naud constitue une première au Québec. Le système thermopompe climatiseur Mr. Slim de Mitsubishi y est installé, ce qui permet au consommateur d'en apprécier immédiatement les avantages et de se familiariser avec son fonctionnement.

Une première au Québec: la Maison Confort

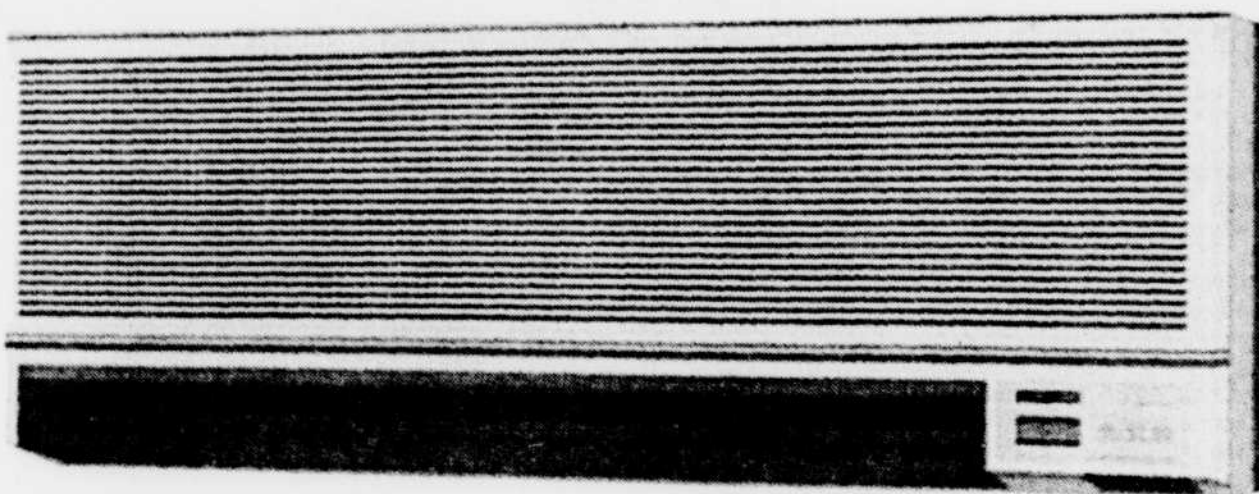
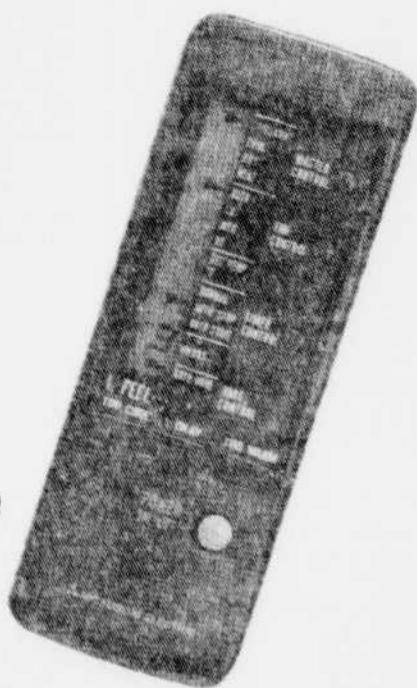
La maison est ouverte aux visiteurs du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h; le samedi, de 9 h à 17 h et le dimanche de 11 h à 16 h. Elle est située au 561, boulevard Saint-Joseph Ouest à Charlesbourg. Pour informations: 622-4025.



Lors de l'inauguration de la Maison Confort, dans l'ordre habituel: monsieur Denis Sansfaçon, représentant pour Gaudreau Naud Inc.; madame Pauline Gaudreau, vice-présidente de Gaudreau Naud Inc.; madame Paulyne Lagacé, conseillère publicitaire au quotidien Le Soleil; monsieur Gaston Gaudreau, président de Gaudreau Naud Inc..

UN CONFORT INÉGALÉ, DU BOUT DES DOIGTS

- Sans conduite d'air
- Silencieux
- Télécommande unique en son genre
- Efficacité énergétique
- Installation facile
- Confort assuré pour toute la maison



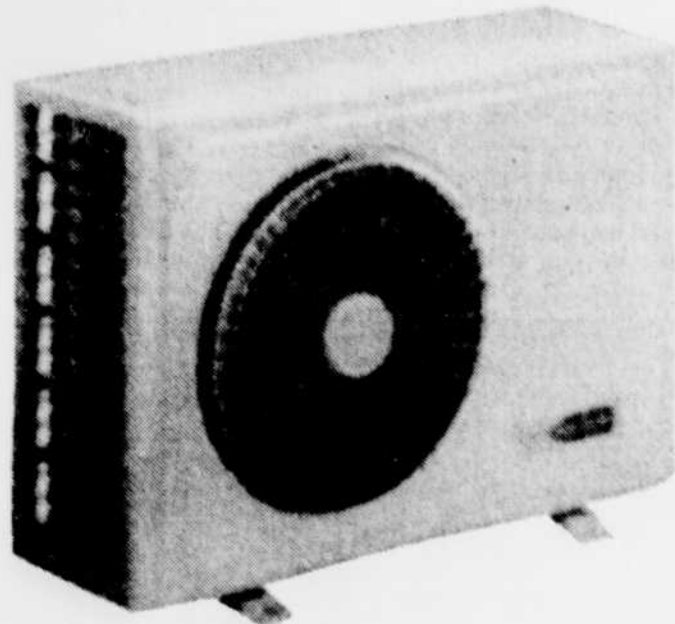
THERMOPOMPE/CLIMATISEUR MR. SLIM

Mr. SLIM™

CLIMATISEUR & THERMOPOMPES



MITSUBISHI ÉLECTRIQUE



LES CONTROLES

Gaudreau Naud inc.

Dépositaire exclusif à Québec

561, boul. St-Joseph, Charlesbourg

622-4025 Télécopieur: 622-8523

Salle de montre

Centre commercial Lebourgneuf (près de IKEA)